LE FRANÇAIS DANS LA BABEL EUROPÉENNE P. 16

L'ACTION FRANÇAISE 2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € I N° 2790 I 64e année I Du 18 au 31 mars 2010 I Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois I www.actionfrancaise.net

L'avenir de l'homme ?

On n'entend plus sur les ondes et les écrans que des éloges dithyrambiques du chanteur communiste Jean Tenenbaum décédé le 13 mars à Aubenas et plus connu sous le nom de Jean Ferrat. Nous voulons bien concéder aux louangeurs patentés que ce fils d'un père juif mort en déportation était un réel poète possédant une riche sensibilité, une fort belle voix et une impeccable diction – ce qui se perd beaucoup chez les chanteurs d'aujourd'hui ! Compagnon de route de Georges Marchais et admirateur de Fidel Castro, il a su prendre assez vite ses distances avec le parti du totalitarisme. En outre, ayant choisi de vivre au cœur de la splendide Ardèche montagneuse, à Antraigues-sur-Volane, il y trouva quelque apaisement qui lui inspira les couplets enchanteurs de *La Montagne*.

Cela dit, en tant que chanteur engagé et admirateur de Louis Aragon, lequel se flattait de « *conchier* [sic] *l'armée française* », les causes que Jean Ferrat mit en musique n'honorent en rien la France. Pour ne prendre qu'un exemple, sa chanson *La femme est l'avenir de l'homme* porte en elle tout le programme qui se réalise sous nos yeux de destruction de l'ordre naturel, avec dénonciation de ceux « *qui décrètent par la Bible* », appel à « *détruire l'ancienne oraison* », éloge du « *contrôle des naissances* », l'annonce que « *tout dans le couple va changer* ». En somme tout le féminisme exacerbé qui aboutit aujourd'hui au "droit" à l'avortement et au refus de prolonger le genre humain. Doit-on rendre de vibrants hommages à l'artiste qui voyait en ce nihilisme hédoniste "l'avenir de l'homme" ? ■

Le crépuscule des urnes

voir page 3

❑ POSTURE ROYALE ?

Sarkozy n'est pas Henri IV

Le chef de l'État prétend « *apaiser pour pouvoir réformer* ». Pour cela , il faudrait être débarrassé de la république électoraliste...

Samedi 12 mars, veille du premier tour des élections régionales, Nicolas Sarkozy se donnait dans *Le Figaro Magazine* de grands airs de président au-dessus des partis, libéré des préoccupations politiciennes et partisanes. Même la débâcle de la majorité présidentielle qui s'annonçait le lendemain ne semblait pas l'atteindre. L'ouverture à gauche qui déroute ses partisans ? Un moyen de réduire les tensions, d'« *apaiser pour pouvoir réformer* » ! Puis il se vantait du fait que « *depuis trois ans il n'y a pas eu de drames, ni de violences* », parce qu'il a « *inscrit la démocratie française dans l'exemplarité* » (sic).

Sitôt le magazine refermé, il fallait bien se rendre à l'évidence : même sans désordres dans la rue, la colère monte dans le pays, la baisse du chômage sans cesse annoncée pour bientôt ne vient pas, l'insécurité est toujours présente, l'enseignement se dégrade, des gouvernements bâclés au nom de "l'ouverture" imposent de plus en plus des mesures de gauche, et l'on se demande quel est alors cet "apaisement" et quelles "réformes" il permet d'opérer...

En guise d'apaisement, nous voyons plutôt un jem'enfoutisme général, dont l'abstention vient de donner la mesure. En guise de réformes, nous voyons toujours la démocratie poursuivre son train-train de décisions toujours contrées par les échéances électorales et de discours englués dans un politiquement correct abrutissant. À moins que M. Sarkozy entende être loué pour des réformes telles que le travail le dimanche, les facilités au divorce, l'encouragement à l'avortement, la promotion par la Halde de l'homosexualité... lesquelles ne sont pas les réformes dont la France avait besoin, mais seront dans le futur la honte de ce chef d'État d'occasion.

Pour parler d'apaisement, il faut être débarrassé de la république électoraliste qui pose toutes les questions françaises en termes partisans et il faut aussi avoir l'âme d'un Henri IV qui sut au sortir des guerres de religion rassembler les Français d'un même cœur, sans aucune arrière-pensée, pour travailler à rétablir la prospérité et la bonne humeur dans le pays. Ni par ses qualités personnelles, ni par le régime qu'il sert, le petit monsieur de l'Élysée n'a les moyens de se hausser à la cheville du bon roi Henri, et ses propos sur les réformes dans l'apaisement ne seront jamais qu'une cymbale ne retentissant que dans les oreilles des gogos. ■

Michel Fromentoux

M 01093 - 2790 - F: 3,00 €

■ FRANCE

Éducation et politique de la ville :

Gribouille dans les banlieues

PAGE 5

■ ÉTRANGER

Les États-Unis affrontent un nouveau fléau :

Inflation du chômage outre-Altantique

PAGE 8

■ COMBAT DES IDÉES

Décryptage d'une imposture :

Petite histoire du féminisme

PAGE 14

❑ TRIBUNE

Délocaliser Nicolas Sarkozy

Les État généraux de l'industrie ont été conclus par l'annonce de vingt-trois mesures censées redynamiser le secteur manufacturier. Des propositions qui ne sauraient masquer l'ampleur des souffrances sociales.

Les fumisteries et autres comportements névrotiques du petit Nicolas conduiront-ils le peuple de France à brandir haut et fort les drapeaux de la colère sociale, nourrie par les destructions d'emplois, le déclin de la paysannerie et la délinquance ? Voici un aperçu des giboulées politicardes de ce mois de mars. Admirez l'érection de ce mur d'apartheid cloisonnant les plus démunis.

Relocalisation

Le jeudi 4 mars, notre lilliputien à Rolex a clamé son souhait de voir progresser de 25 % la production industrielle française sur cinq ans. À cet effet, 300 millions d'euros issus du grand emprunt financeront la mise en place de "comités stratégiques" à la tête des filières. Parmi les vingt-trois mesures proposées figurent, tenez-vous bien, la création d'une prime de relocalisation (200 millions d'euros d'avances remboursables) ainsi que la valorisation du "made in France". Le pantin de Bruxelles croit-il enrayer ainsi le déclin industriel de la France ? 500 000 emplois ont été perdus depuis les années 2000, 2 millions depuis 1980, et l'investissement a chuté de 35 % en dix ans. Le président de la République reste un agent du libéralisme le plus sauvage, bien qu'il essaie de se disculper par de grandes envolées jaurésiennes et volontaristes.

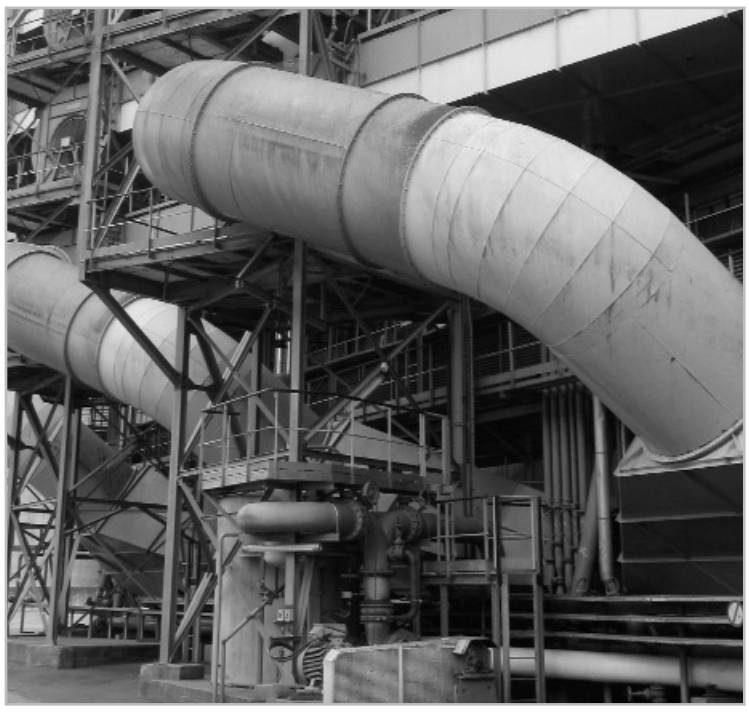

500 000 emplois ont été perdus depuis les années 2000.

Comble de l'ignominie, Total ferme la raffinerie des Flandres pour cause de surcapacité malgré un bénéfice de 7,8 milliards d'euros en 2009, tout en investissant près de 10 milliards à l'étranger. Pour construire des raffineries en Arabie saoudite ! Entre 1980 et 2007, le nombre de raffineries sur le territoire national était déjà passé de vingt-deux à douze. Après avoir prétendu sauvegarder la production de la Clio à Flins, Christian Estrosi a déclaré sans états d'âme à la mi-février : « *Nous garantissons l'emploi de salaires de Total et la non-fermeture de la raffinerie.* » Le ministre de la délocalisation n'a pas manqué de garantir également le reclassement de cinquante salariés (pour 370 postes supprimés) vers un projet de terminal méthanier remontant à 2006. Après la *success story* des *Ch'tis*, le Nord de la France connaîtra bientôt la joie du tourisme et de la muséification des anciens secteurs industriels, liquidés sur l'autel du mondialisme.

Ce désastre n'est point circonscrit au secteur pétrolier. 69 % des voitures particulières fabriqués par Renault et PSA en 2009 ont été produites à l'étranger, des ateliers de production étant établis en Slovénie pour la Twingo, en Slovaquie pour la 207 ou encore en Turquie pour la Clio (entre autres exemples). La faute à nos salariés nantis qui exigent d'être payés en moyenne 400 euros de plus que les esclaves des pays de l'Est. Présentons par ailleurs nos condoléances aux 370 salariés du site Siemens de Saint-Chamond qui se retrouveront bientôt sur le carreau, dans une des régions les plus sinistrées par les délocalisations. Parallèlement, la région Rhône-Alpes, garante de l'emploi, finance à hauteur de 800 000 euros une école du cuir et de la chaussure à Dong Nai, au Vietnam, au moment même où la filière de Romans s'écroule.

Les prédations du capital vont croissant

Signalons enfin cette donnée accablante : 63,6 % de la richesse créée a été reversée au capital en 2008, contre 47,2 % en 1980. Pour enfoncer le clou, seulement 54,9 % des ressources des grandes entreprises provenaient en 2008 de leur activité d'exploitation, contre 84,6 % en 1980. Récemment, le MEDEF et la CGT auraient même signé un accord sur le régime de régularisation des travailleurs sans papiers, pour mieux tirer les salaires à la baisse.
Reste à entrouvrir une brèche dans ce système diabolique : la délocalisation de Nicolas Sarkozy, avec toute sa clique, en Hongrie ou en Israël, selon les convenances. Il faudra pourtant se porter solidaire du peuple martyrisé... ■

Antoine Dumet

» CYBERCRIME

« *Une minorité peut demain bloquer toute l'économie mondiale, qui dépend déjà à 90 % de la Toile* », affirme Eugène Kaspersky, le fondateur de l'antivirus éponyme. Dans un entretien accordé à Christophe Alix (*Libération*, 04/03/2010), il propose un système d'identification international pour chaque usager du réseau. Selon lui, « *en dehors de l'Union européenne, où il y a une vraie collaboration, il est très difficile de lutter à l'échelle internationale. Il n'y a aucun contact, ou presque, entre Européens et Russes ; rien avec les Chinois, les Latino-Américains.* [...] *Il est extrêmement rare que l'on puisse remonter jusqu'aux sources et commanditaires des filières.* »

» FILTRAGE

Le projet de loi "Loppsi 2" adopté par l'Assemblée nationale prévoit d'empêcher l'accès aux sites pédo-pornographiques. Cela ne devrait intervenir qu'en « *ultime recours* », estime l'Association des fournisseurs d'accès et de services Internet (AFA). Dans un communiqué diffusé le 3 mars, celle-ci souligne qu'il est plus efficace d'agir à la source, les mesures de blocage étant contournables et susceptibles de faire la publicité du contenu litigieux.
« *Pour agir contre un contenu illégal* », rappelle l'AFA, « *la LCEN de 2004 pose un principe de subsidiarité. Cela implique de solliciter d'abord l'éditeur, puis l'hébergeur du contenu, avant de se tourner vers les FAI.* [...] *Ce principe phare qui s'inspire du régime de responsabilité en cascade de la loi de 1881 sur la presse mériterait d'être réaffirmé lors des débats.* »

» NUMÉRISATION

Le président de la Bibliothèque nationale de France promeut la numérisation de masse. « *Les langues et les cultures qui n'auront pas très vite investi ce domaine vont se trouver marginalisées* », affirme Bruno Racine dans un entretien accordé à Frédérique Roussel (*Libération*, 04/03/2010). « *Une présence massive en ligne de notre patrimoine écrit est un enjeu majeur. Cette considération est prioritaire à mes yeux. Comment organiser cette richesse et comment lui donner du sens ne peut venir que dans un deuxième temps.* »
Pour l'heure, un partenariat avec Google lui semblerait opportun. Faisant la même analyse, le gouvernement italien vient de signer un accord avec le géant américain de l'Internet, prévoyant de numériser un million de livres issus des bibliothèques nationales de Rome et Florence.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Directeur éditorial : Gérard Bedel
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique française : Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, Stéphane Piolenc
Société : Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux
Europe : Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menusier
Monde : Philippe Maine, Pascal Nari
Histoire : Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler
Culture : Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens
Chroniques : Jean-Baptiste Morvan
Combat des idées : Gérard Baudin, Stéphane Blanchonnet
Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

Régulation...

Le projet de création d'un Fonds monétaire européen agite les capitales européennes. Soutenu par Berlin, il ne serait pas une priorité pour Christine Lagarde. Le ministre de l'Économie a évoqué « *une piste intéressante* » lors de l'inauguration de la nouvelle Autorité de contrôle prudentiel (*Euractiv*, 10/03/2010). Mais Paris semble davantage préoccupé par le marché des titres d'État. D'autant que l'agence de notation Fitch prétend menacer le "triple A" permettant à la France de financer sa dette aux meilleures conditions (*Coulisses de Bruxelles*, 09/03/2010).

Assurances à vendre

Alarmé par les déboires de la Grèce, dont le spectre de la faillite aurait nourri la spéculation, le président de la République attire l'attention de la Commission et du Conseil sur « *l'activité de négociation de contrats d'échange sur les risques de défaut (credit default swaps ou CDS) sur les obligations souveraines européennes* » – ces "assurances" censées protéger les souscripteurs d'une hypothétique faillite d'un État emprunteur.

Dans une lettre cosignée par les chefs de gouvernement allemand, grec et luxembourgeois, Nicolas Sarkozy propose « *que la Commission diligente le plus rapidement possible une enquête déterminant le rôle et l'impact de la spéculation sur CDS sur les obligations des États européens. Si cette enquête venait à révéler des abus de marchés ou qu'elle mette en évidence que la spéculation a un impact considérable sur les taux d'intérêts, nous devrons examiner rapidement des mesures et le cas échéant, adopter les textes législatifs ou réglementaires nécessaires pour y mettre fin.* » Sans doute ces pratiques seront-elles encadrées par la prochaine directive sur les produits dérivés, dont la proposition est attendue pour l'été prochain. ■

» MAINTIEN DES IDE

La crise ne semble pas avoir affecté l'attractivité du territoire national, où les investissements directs étrangers (IDE) se seraient élevés à près de 65 milliards de dollars en 2009 – ce qui maintient la France au troisième rang mondial. Parmi 639 décisions d'investissements, 68 % ont émané d'Europe, 19 % d'Amérique du Nord et 10 % d'Asie ; pour la première fois depuis plusieurs années, les États-Unis ont été devancés par l'Allemagne. « *Ces investissements permettront de soutenir et de créer 29 889 emplois* », affirme le gouvernement. L'année dernière, 22 645 entreprises étrangères auraient employé 2,8 millions de personnes. Dans le secteur manufacturier, près d'un quart des salariés seraient employés par des filiales de groupes étrangers.

❑ REGIONALES

Le crépuscule des urnes

Moins d'un électeur sur deux a daigné se déplacer pour le premier tour des élections régionales – censées réamorcer une lointaine pompe à finances... C'est l'occasion de souligner à nouveau quelques vices républicains, tels l'incapacité à décentraliser ou l'entretien d'une défiance à l'égard du pouvoir.

L'ouverture de la pêche à la truite a eu lieu le samedi 13 mars, veille du scrutin, mais il ne faut pas y chercher une explication du taux d'abstention qui a marqué les dernières élections régionales. Ce taux avait été de 42 % en 1998 et de 37,9 en 2004. Tout en faisant bonne figure, les politicards du Système avaient été préoccupés par le phénomène. Cette fois-ci, avec 53,63 %, plus d'un électeur sur deux n'a pas daigné se déplacer.

La Sainte Démocratie perd ses pratiquants

Pourquoi une telle abstention alors que voter est présenté non seulement comme un droit mais comme un devoir, un acte sacerdotal dans le culte de Sainte Démocratie ? À l'élection présidentielle, certains citoyens se bercent encore de l'illusion de choisir une personne qui sera fidèle à leurs idées alors que l'élu gouverne le plus souvent contre ses électeurs, aux législatives la même illusion se renforce souvent de clientélisme, mais on ne sait pas bien ce qu'est la région sinon une pompe à finances lointaine mais active. Fruits d'une déconcentration et non d'une décentralisation qui est impossible dans la république jacobine, les régions ne possèdent qu'une existence administrative et se révèlent encore plus artificielles que les départements. Des reportages effectués samedi et dimanche dans des cafés de sous-préfectures ont révélé que le citoyen qui réforme le monde sur le zinc ignore souvent le nom et l'étiquette politique du président de la région où il habite, sauf s'il s'agit de vedettes du spectacle républicain comme Royal ou Frêche.

Serré de près par Europe Écologie en 2009, le Parti socialiste reprend ses distances, mais les Verts s'installent comme troisième force politique en France malgré la remontée du Front national qui a fait mentir les sondages. La France penche à gauche, mais Nicolas Sarkozy n'a-t-il pas donné l'exemple par ses choix répétés de personnalités socialistes ? La France tourne au vert, mais qui dans la classe politique ou dans la société médiatique ne broute pas son coin de pré comme un âne rousseauiste ?

Et puis, chez l'être asocial qui sommeille au fond de tout républicain, ne faut-il pas sanctionner le pouvoir de temps à autre ? Le pouvoir reste toujours "mauvais", il émane de lui quelque chose de régalien, et le républicain qui l'exerce peut toujours coiffer le bonnet phrygien et emprunter son vocabulaire au cordonnier Simon, la République comme Saturne dévore ses enfants. La majorité, quelle qu'elle soit, c'est le gendarme, et l'électeur se réjouit de la faire bâtonner par le "Guignol" d'opposition. La République est une anarchie que son administration fait marcher au pas.

Le sarkozysme n'est pas sérieux

Le président avait abandonné la réserve que doit observer un chef d'État et lancé la campagne de l'UMP le 28 novembre 2009. Le Premier ministre, qui passe pour un esprit fin parce qu'il ouvre peu la bouche, avait ajouté : « *La stratégie d'unité proposée par le président de la République s'est imposée, et c'est peut-être notre principal atout*. » Depuis, Nicolas Sarkozy a prudemment fait marche arrière et nié son engagement. Quel que soit le résultat du second tour, il sortira diminué de l'affaire. Chacun constate que le "sarkozysme" n'est pas sérieux.

Si la désaffection de l'isoloir atteint aujourd'hui un record en dépassant la moitié de l'électorat, il ne faut pas oublier les 30 % d'abstention des municipales et les 40 % des législatives. Et 8 % des jeunes gens n'ont pas demandé de carte d'électeur.

Le référendum sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe eut lieu le 29 mai 2005. À la question « *Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ?* », 54,68 % des électeurs ont répondu « *non* » (30 % d'abstention). Ce rejet a-t-il influencé la classe politique qui est européiste ? Pas le moins du monde. Les Français ont senti que leur vote n'était pris en compte que s'il convenait à la classe dirigeante, et ce sentiment n'est pas étranger à la montée de l'abstention.

Mais les élus ne veulent rien savoir. Martine Aubry a déclaré que les Français ont envoyé « *un message clair* », et, avec ses 30 % de 47 % d'électeurs qui ont daigné se déplacer, c'est-à-dire environ 13 % de l'électorat, elle affiche une satisfaction presque triomphante !

Vers la démocratie participative ?

La démocratie est en train de se transformer. Un article d'Anne-Marie La Pourhiet, professeur de droit public, paru dans *Le Monde* en 2005, *Qui veut de la post-démocratie ?* annonçait le processus de la démocratie participative chère à Ségolène Royal. "Démocratie participative", "gouvernance", vieux mot français tombé en désuétude et retrouvé par le biais de la pensée anglo-saxonne, une réforme insidieuse des pratiques démocratiques se met en place. Derrière le paravent d'élections dénuées de sens se tisse une société d'assemblées et d'instances où les citoyens pourront s'exprimer sur tous les sujets en se faisant manipuler et laisser des experts dûment cooptés décider de tout. Ne voyons-nous pas déjà le Parlement européen, composé d'élus, se soumettre devant la Commission européenne ? Regretterons-nous la démocratie représentative qui s'essouffle ? Pas le moins du monde. Mais nous ne tomberons pas, comme risquent de le faire tant de bourgeois conservateurs par admiration des modèles anglo-saxons, dans le piège d'un pouvoir en apparence plus efficace et plus éclairé. Le pouvoir des experts est aussi artificiel que celui des élus et comme le disait Boileau « *un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant* ».

Entre démocratie représentative et "gouvernance" technocratique, utopie saint-simonienne autant qu'anglo-saxonne, il n'y a pas à choisir. ■

Gérard Bedel

I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Pourquoi pas vous ?

Un coup à gauche, un coup à droite, ainsi oscille l'opinion publique, à chaque élection, au gré des humeurs et des intérêts particuliers. Et l'intérêt de la France dans tout cela ?... de la France seule, c'est-à-dire l'intérêt du pays qui est notre bien le plus précieux ?

L'intérêt général, la vérité politique, c'est dans nos colonnes que nous les défendons ; donnez-nous en les moyens en participant notamment à notre souscription. La première liste ci-contre, souscriptions de particuliers, dons et ventes de livres d'AF que nous ont légués des amis décédés, est une première réponse. Nous leur en sommes très reconnaissants. Il faut qu'ils soient suivis par beaucoup d'autres.

Rappelons notre problème d'aménagement des locaux du journal suite à une réduction de la surface par la suppression de deux pièces. Ce problème est loin d'être résolu financièrement. Et pourtant, il suffirait que soixante amis ou abonnés nous donnent chacun **100 euros**, pour nous permettre de commencer les travaux. Je renouvelle mon appel : purquoi pas vous ? ■

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de Mme Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à cette adresse : *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste n° 3

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Marius Guigues (encouragements à l'AF), 10,78 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mme Bellegarde, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Mme Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 30 ; Jean-Pierre Lamy, 60 (2 mois) ; François Favre (3 mois), 60 ; Henri Morfin, 32 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73.

Robert Thomas, « *en souvenir de tous les Camelots du Roi* », 100 ; Mme Péroncel-Hugoz, 100 ; anonyme, 100 ; achat de livres (M. Moly), 630 ; livres anciens : 175.

Total de cette liste :	**1 426,60 €**
Listes précédentes :	914,96 €
Total :	**2 341,56 €**

❑ POLÉMIQUE

Le piège des mots

Le débat sur l'"identité nationale" est marqué par de nouveaux soubresauts, à la faveur des "dérapages" d'Éric Zemmour et Gérard Longuet. Parmi les témoins à charge convoqués à leur procès figure Charles Maurras..

Le sage, dit-on, tourne sept fois la langue dans la bouche avant de parler. Bientôt, journalistes et hommes politiques devront tout bonnement se condamner au mutisme pour rester "sages". Car malheur à celui qui se laisse aller à dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas ! Il est aussitôt traîné dans la boue par les médias politiquement corrects, qui se dépêchent de l'accuser de "dérapage".

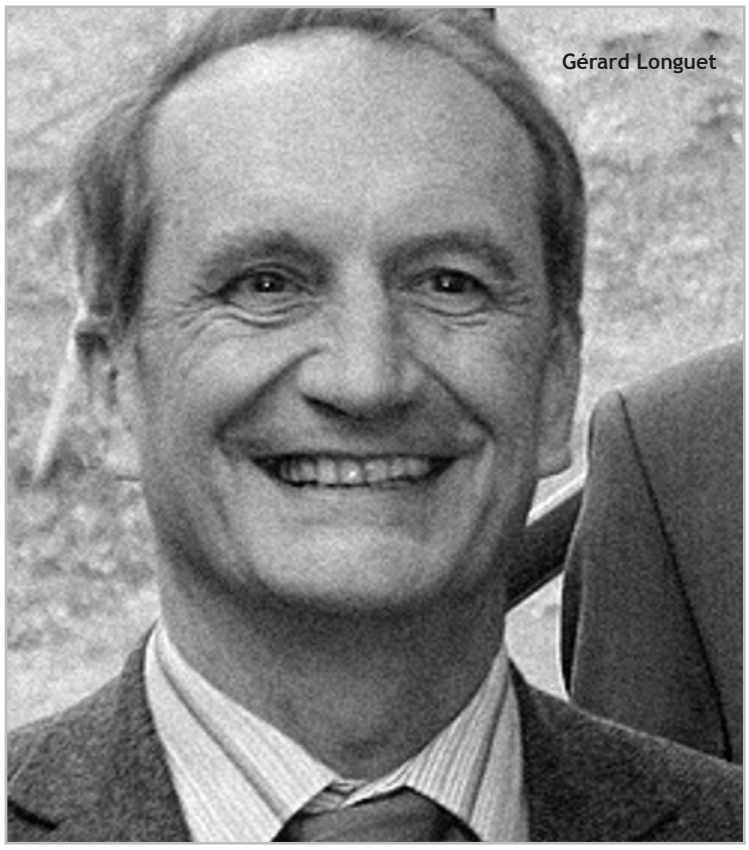
Gérard Longuet

La vérité en face

Ainsi donc, Éric Zemmour aurait "dérapé" en disant, lors de l'émission *Salut les terriens* sur *Canal +*, le 6 mars dernier : « *Les Français issus de l'immigration sont plus contrôlés que les autres parce que la plupart des trafiquants sont noirs et arabes... C'est un fait.* » Oui, c'est un fait réel, dont la preuve est dans la réalité quotidienne et dans les dépêches d'information. C'est pourquoi Éric Zemmour, le 9 mars sur *France 5*, maintenait ses propos, précisant bien qu'il n'avait pas dit que "tous" les trafiquants étaient noirs ou arabes – ce qui serait stupide -, mais rappelant Victor Hugo qui voyait déjà de son temps un lien entre la misère et la délinquance. S'appuyant sur les statistiques des prisons, Éric Zemmour disait qu'il y a là un vrai problème pour les immigrés dont la plupart sont honnêtes et souffrent de voir ces immigrés délinquants ternir l'image des immigrés en général.

Voilà la seule manière réaliste de voir la situation. Les bobos et les médias préfèrent insulter et accuser de racisme un homme qui tout simplement voit la vérité en face et la dit. Ils ne souhaitent nullement une solution au problème de l'immigration. Entretenir les tensions sous l'hypocrite prétexte de les camoufler revient à ne pas vouloir leur porter remède.

"Français traditionnel"

Autre "dérapage" qui a fait grand bruit à quelques jours du premier tour des élections régionales : Gérard Longuet, président du groupe UMP au Sénat, a dit que, pour présider la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), il fallait préférer quelqu'un « *du corps français traditionnel* » à Malek Boutih, ancien président de SOS Racisme et actuellement secrétaire national du Parti socialiste. Aussitôt, grande levée de boucliers contre le sénateur qui a poursuivi : « *La HALDE, c'est la France qui s'ouvre aux populations nouvelles. Les vieux Bretons ou les vieus Lorrains - qui sont d'ailleurs en général italiens ou marocains* [sic] - *doivent faire l'effort sur eux-mêmes de s'ouvrir à l'extérieur.* »

Sous leurs dehors quasi nationalistes, les propos de M. Longuet sont inacceptables, car cette officine a été créée au temps de Jacques Chirac à seule fin d'intimider les Français fiers de leurs traditions et de les soumettre à une sorte de loi des suspects nouvelle forme. Le seul fait d'y mettre le pied ou tout simplement le petit doigt, même pour un Français "traditionnel", consisterait à se mettre au service de ceux qui veulent effacer la France traditionnelle au nom de l'idéologie du métissage. M. Longuet, finalement, est plus vicieux qu'on le croirait : il aurait plaisir à regarder un Français enraciné renier ses propres racines, se dévêtir de ce qui le fait être. On est là à la limite du voyeurisme.

La polémique créée par cette déclaration plus masochiste que raciste est assez surréaliste. Même si c'était pour l'offrir en pâture aux apatrides, M. Longuet n'aurait pas dû, selon les professeurs de vertu démocratique, parler de "corps français traditionnel", car, comme a dit Éric Besson trop content de trouver une occasion de ne pas se laisser oublier, « *il n'y a pas de corps français traditionnel.* [...] *La nation française est fondée sur le dépassement des origines et l'adhésion à des valeurs républicaines.* » Toujours l'idéologie désincarnée avant la réalité concrète... Toujours cette haine très sarkozyenne des Français de souche et de leurs ancêtres sans qui pourtant ces messieurs venus d'ailleurs n'auraient jamais eu de France pour les accueillir et les nourrir...

La réponse de Maurras

Pour SOS Racisme, M. Longuet « *rappelle la France de Maurras en contradiction avec la France républicaine* ». Le rapprochement très discutable, ne vise qu'à laisser croire que Maurras était raciste. La vérité est que Maurras, en œuvrant toute sa vie pour donner à la France des institutions lui permettant de se pérenniser dans son être national, offrait aux Français de quoi cultiver leur manière d'être au monde et de s'ouvrir à l'universel, donc les préparait non pas au repli sur eux-mêmes, mais à l'accueil de nouveaux arrivants à qui ils sauraient donner l'envie et la fierté de s'assimiler plutôt que de l'idée de s'installer comme en pays conquis. La lecture de Maurras, en dépit des affirmations de tant d'intellectuels incultes, peut encore apprendre aux Français comment aborder avec lucidité et réalisme les grands problèmes contemporains. ■

Michel Fromentoux

Églises cambriolées

Dans notre pays de moins en moins chrétien, donc de plus en plus barbare, on apprend chaque jour que telle église a été cambriolée ou profanée. Selon l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels, on aurait relevé 204 cas rien qu'en 2009 ! Récemment, dans la nuit du 11 au 12 février, l'église Saint-Michel de Morangis (Essonne) a été "visitée", des objets de valeur ont été dérobés, mais pire, le tabernacle a été défoncé et les hosties consacrées jetées par terre ou emportées. L'évêque d'Évry, Mgr Michel Dubost, n'a pas craint de s'élever contre le silence « *étourdissant* » qui entoure trop souvent de telles exactions : « *C'est une profanation au même titre que celles qui touchent les mosquées et les synagogues. Même si l'intention première demeure le vol, lorsque l'Eucharistie est atteinte, l'église est profanée.* »

On assiste à un nouveau drame de la « *grande pitié des églises de France* » que dénonçait Maurice Barrès au début du XXe siècle. Mgr Dubost réclame que des commissions soient chargées d'améliorer la sécurité des églises et de rappeler aux autorités politiques qu'elles sont responsables de leur protection (l'État pour les cathédrales, les communes pour les églises). Le malheur est que la baisse vertigineuse de la pratique religieuse en quelques décennies par suite des méfaits conjugués du laïcisme et d'une réforme liturgique souvent bâclée a eu pour conséquence la désertion des églises ; or les paroisses où tout au long de la journée, un prêtre assure une permanence et où des fidèles viennent prier, voire faire le ménage, sont beaucoup moins la cible des voleurs.

M.F.

Perspectives polynésiennes

Une "mission exploratoire" s'est rendue en Polynésie française du 31 octobre au 6 novembre 2009. Elle portait sur la création d'une agence d'urbanisme et la redynamisation de sites de défense. Son rapport a été publié par la Documentation française le 23 février. En voici un aperçu.

« *Le modèle de développement de Tahiti* [...] *serait proche d'une rupture* », affirment Patrick Albrecht, Patrick Cunin et François Wellhoff. Leur constat semble alarmant : « *L'île regroupe plus des trois quarts de la population polynésienne sur une bande étroite entre la mer et la montagne. La croissance démographique a été soutenue, due à un taux de natalité élevé et à une migration depuis les autres archipels. Il en résulte une urbanisation désordonnée et proliférante de l'ensemble de la plaine côtière autour de Papeete, fruit d'un aménagement privé d'opportunités foncières. Alors que les besoins fonciers restent forts, l'urbanisation a atteint ses limites : étalement urbain y compris sur les piémonts, asphyxie de la circulation automobile, quartiers d'habitat insalubre, absence de réseaux collectifs d'assainissement... Une difficulté supplémentaire pour la Polynésie est son étendue, équivalente à celle de l'Europe. L'accès aux soixante-seize îles habitées est problématique. La majorité des archipels n'ont pas de réseau d'eau potable ni d'assainissement, l'habitat y est sans confort, les zones agricoles ne sont pas équipées.* »

Retrait des militaires

Dans ce contexte, alors que la fréquentation touristique aurait chuté d'un quart en 2009, une réduction de moitié des effectifs militaires stationnés en Polynésie est programmée. Cela n'ira pas sans conséquences économiques et sociales, préviennent les rapporteurs, qui ont reçu les maires des six principales communes affectées par les restructurations : Faa'a, Papeete, Pirae, Arue, Mahina et Taiarapu-Est. Lesquels auraient des opportunités à saisir. En effet, la « *densification des sites militaires* » permet d'envisager la cession d'une vingtaine d'hectares sur Tahiti à partir de 2011. Or, « *le maire de Mahina attend depuis fin 2007 un accord formel du ministère de la Défense pour réaliser une station d'épuration communale* ». Plus généralement, de nouvelles voies s'ouvrent ainsi au développement économique.

Reste à mettre en place la "gouvernance" adéquate. « *La récente instabilité politique du Pays n'a pas été favorable à la mise en perspective des projets et a créé un obstacle à la continuité de l'action publique* », déplorent les rapporteurs. « *Pourtant dépasser le court terme est indispensable pour affronter la triple crise économique, sociale et écologique (pollutions) qui menace l'avenir de ce "paradis terrestre".* » Cela suppose « *un fort partenariat entre les responsables du Pays (défenseurs, vis-à-vis de l'État, de leur large autonomie), les élus communaux (détenteurs de peu de leviers d'intervention mais proches de leurs concitoyens) et l'État représenté par le Haut Commissariat* ».

Saluant une « *nouvelle volonté de coopération* », la mission se veut optimiste. Mais il ne faudra pas décevoir, « *car un échec des dispositifs envisagés alimenterait une fois de plus le scepticisme des acteurs publics et des citoyens sur la possibilité de mener en Polynésie des démarches durables* ». Affaire à suivre. ■ **G.D.**

❑ QUARTIERS

Gribouille dans les banlieues

Les initiatives en faveur de l'éducation se sont multipliées dans les "quartiers sensibles". Mais cela s'est fait de façon éparse, sans que les pouvoirs publics soient en mesure d'évaluer l'incidence des efforts consentis.

La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003 avait inscrit l'éducation parmi les orientations prioritaires de la politique de la ville. Aussi la commission des Finances du Sénat s'est-elle interrogée sur « *l'émergence d'un domaine de compétences partagées* » avec l'Éducation nationale.

Prolifération

Dans un rapport publié le 2 mars, Philippe Dallier et Gérard Longuet présentent quelques difficultés posées par « *la prolifération des interventions éducatives dans les quartiers sensibles* » : « *méconnaissance des dispositifs, effets de concurrence ou de redondance entre les dispositifs, difficultés de coordination entre des intervenants nombreux qui ne peuvent de surcroît agir que dans un laps de temps par définition limité* ».
Entre autres opérations censées contribuer « *à l'insertion sociale et à la prévention de l'exclusion, à l'éducation à la citoyenneté et à l'environnement, mais également pour une part à la prévention de la délinquance et à l'amélioration de la tranquillité publique* » : les Internats d'excellence ; les Projets de réussite éducative, offrant un accompagnement « *sur toutes les dimensions* » (scolarité, santé, éducation, culture, sports...) ; les Écoles de la deuxième chance, qui visent l'insertion professionnelle de jeunes sans diplôme ou qualification ; le parrainage de lycéens par des étudiants de grandes écoles ; le "busing" « *destinée à "casser" les ghettos scolaires en école élémentaire en organisant la poursuite du cycle éducatif dans une autre école de la même ville* » ; l'École ouverte, qui consiste à ouvrir les lycées et collèges les mercredis et samedis et pendant les vacances.
On compterait 800 000 bénéficiaires, âgés principalement de onze à dix-huit ans. Évalué à 160 millions d'euros, le coût de ces dispositifs apparaîtrait « *sans commune mesure avec les montants mis en place au titre de l'Éducation nationale* ». Selon la Rue de Grenelle, les établissements de l'éducation prioritaire bénéficieraient de 15 % de moyens supplémentaires par rapport aux établissements de droit commun.

Paradoxe

En pratique, on relève des situations paradoxales mises en exergue par la Cour des comptes : « *Les élèves sont ainsi plus nombreux par classe (24 en moyenne) dans les écoles primaires classées en éducation prioritaire dans l'académie de Créteil qu'ils ne le sont dans la moyenne nationale des écoles primaires classées hors éducation prioritaire (23,5) !* » D'un façon générale, la déclinaison des politiques nationales au niveau local ne serait pas réellement connue. Les parlementaires fustigent une « *approximation dans le recensement des moyens publics* » qui ne permettrait pas « *de créer une dynamique vertueuse entre la mise en œuvre de la politique, son évaluation et l'ajustement financier et technique des actions en fonction des résultats de performance* ».

Sigles charmeurs

Tandis que la coordination « *resterait tributaire de la bonne volonté individuelle des acteurs locaux* », les pouvoirs publics paraissent réduits à faire du bricolage. « *La Cour des comptes relève que "le foisonnement et l'empilement des dispositifs d'intervention éducative en direction des quartiers sensibles induisent une complexité qui constitue un obstacle à l'appropriation, et donc à l'efficacité et à l'efficience des dispositifs". Ainsi huit configurations sont possibles selon que l'élève est scolarisé, ou non, dans un établissement de l'éducation prioritaire ou qu'il réside, ou non, dans le périmètre d'un CUCS* [contrat urbain de cohésion sociale] *ou d'une ZUS* [zone urbaine sensible]... »
Une clarification s'impose, mais l'inertie semble de mise. La première révision du "zonage" des quartiers bénéficiaires d'un soutien particulier devait intervenir en 2009. « *Son report témoigne de la difficulté à entrer dans une logique évolutive qui s'écarte du principe de la garantie des droits acquis* », déplorent les sénateurs. Dans ces conditions, « *on peut douter de l'efficacité d'un accroissement des moyens sans révision des modalités de fonctionnement* ». ■

Grégoire Dubost

Jamais assez d'avortements !

C'est pour Mme Roselyne Bachelot une obsession : on n'avorte pas assez en France ! Pour fêter la "Journée de la femme" du 8 mars, elle y est allée de son refrain habituel sur « *le droit des femmes à disposer librement de leur corps et à maîtriser leur sexualité* ». Elle a annoncé de nouvelles dispositions dont la revalorisation forfaitaire de 50 % de l'acte d'IVG, afin de contraindre les médecins qui, de plus en plus, notamment les jeunes, estiment peu valorisante cette basse besogne... Où prendra-t-elle l'argent ? Sans doute en creusant encore le trou de la Sécurité sociale, laquelle finance le crime mais en est à dérembourser certains médicaments ! Le ministre veut aussi lutter contre le taux d'échecs des moyens de contraception en mettant l'accent sur l'information des médecins généralistes, pour que ceux-ci prescrivent des contraceptifs « *plus adaptés à la vie des femmes* ». Autre "grande" idée : multiplier les campagnes pour sensibiliser les adolescents sur l'importance de la contraception. Un groupe de travail piloté par le ministère de l'Éducation nationale élaborera même des mesures en ce sens.

Un échec ignoré

Une fois encore, Mme Bachelot se met le doigt dans l'œil en refusant de se demander pourquoi la contraception à outrance ne diminue en rien le nombre des avortements. Pierre-Olivier Arduin, sur le site de *Liberté politique*, pose nettement la question : « *Comment ne pas déplorer que nos responsables s'enferrent dans des solutions en complet décalage avec le constat d'échec qu'ils reconnaissent eux-mêmes ?* »

Responsabilité

Et de citer l'encyclique *Evangelium vitae* de Jean-Paul II : « *Les contre-valeurs présentes dans la mentalité contraceptive - bien différentes de l'exercice responsable de la paternité et de la maternité réalisé dans le respect de la pleine vérité de l'acte conjugal - sont telles qu'elles rendent précisément plus forte la tentation de l'avortement, face à la conception éventuelle d'une vie non désirée.* [...] *La vie qui pourrait naître de la relation sexuelle devient ainsi l'ennemi à éviter absolument, et l'avortement devient l'unique réponse possible et la solution en cas d'échec de la contraception.* »
Si Mme Bachelot préférait la santé à la mort, elle parlerait de mesures pour informer les femmes en difficulté sur les moyens de garder leur enfant et pour aider celles-ci à accomplir leur maternité. Ces femmes-là n'étaient pas de la fête ce 8 mars... ■ **M.F.**

» AIDER LES MÈRES

Réagissant aux propos de Mme Bachelot, Jean-Pierre Denis constate dans *La Vie* du 11 mars que l'« *on a déjà glissé de l'avortement comme ultime recours* [...] *à son utilisation comme moyen de contraception.* [...] *On a évolué* [...] *vers un eugénisme qui élimine la quasi-totalité des trisomiques* ». Il s'étonne « *qu'aucune proposition ne soit esquissée pour informer et aider les nombreuses femmes* [...] *qui ne souhaitent pas nécessairement avorter* ». Et pourtant, 83 % des femmes reconnaissent les "conséquences psychologiques difficiles à vivre de l'IVG. Elles sont aussi nombreuses à vouloir que "le détail des aides aux femmes enceintes et aux jeunes mères" figure dans le livret d'information remis à la consultation pré-IVG. Ce n'est plus le cas. Pourquoi ? C'est bien ce qui est inadmissible.

Signes des Temps

» VIN

Pour lutter contre le *binge-drinking*, cette pratique de l'ivresse pour l'ivresse, l'ancien président de la Sorbonne Jean-Robert Pitte et le chroniqueur gastronomique Jean-Pierre Coffe plaident pour l'initiation au vin dans les restos U. Mais déjà, les ayatollahs de l'hygiénisme et du puritanisme ont rejeté cette idée.

» CHINON

À Chinon, patrie de l'illustre Rabelais, l'ouverture prochaine d'un McDonald's ne fait pas l'unanimité. Il faudrait au moins qu'on y serve du vin local, comme c'est le cas dans les McDonald's de Mâcon et Villefranche-sur-Saône. Mais il semble que les chaînes de restauration rapide s'intéressent plus à la viande *halal* qu'à nos coutumes gauloises...

» GROSSIÈRETÉS

Il n'a peut-être pas tort, Georges Frêche, lorsqu'il traite les électeurs de cons. On pourra même penser que les électeurs ont les élus qu'ils méritent. Des élus qui, ces derniers temps, n'hésitent plus à parler "peuple", suivant l'illustre exemple du chef de l'État qui avait invité un « *pauv'con* » à se "casser". De Chantal Jouanno parlant de tout « *foutre à plat* » à Martine Aubry qui ne veut pas « *crever la gueule ouverte* », sans oublier Cécile Duflot qui n'a pas envie de se « *faire chier* », c'est un vrai florilège. C'est sans doute "une certaine idée de la France" qui "fout le camp"...

» MINORITÉ

Plus que personne, nous serons nécessairement sensibles à cette déclaration de François Bayrou au soir du premier tour des élections régionales : « *Ce n'est pas parce qu'une idée est minoritaire qu'elle est fausse.* » Il faudra cependant lui expliquer que l'inverse n'est pas nécessairement vrai : ce n'est pas parce qu'une idée devient très nettement minoritaire qu'elle devient vraie...

Guillaume Chatizel

❑ PAYS-BAS

Une victoire des Taliban

Le gouvernement néerlandais s'est divisé sur la question afghane. Réclamant le rapatriement des troupes, les socialistes ont rompu avec les démocrates-chrétiens. La crise profite à Geert Wilders, un trublion pro-israélien.

Les Pays-Bas sont pris en tenaille entre le turban des Taliban et le casque d'or – la chevelure décolorée – de Geert Wilders. Le gouvernement de Jan Peter Balkenende, alliant démocrates-chrétiens et socialistes, est tombé. En caricaturant à peine, on peut dire que ce sont les Taliban qui l'ont fait chuter. Les partenaires socialistes de Balkenende exigent le rapatriement du corps expéditionnaire après qu'un vingt-et-unième soldat néerlandais vient d'être tué depuis 2006.

Geert Wilders, bientôt Premier ministre ?

Simple lever de rideau

Depuis quelque temps déjà, cela branlait dans le manche. À tel point que Washington ne ménageait pas ses efforts pour rappeler aux Bataves leur fière devise : « *Je maintiendrai*. » On a vu défiler à La Haye le vice-président Joe Biden et Hillary Clinton. Rien n'y fit. Les élections municipales devaient avoir lieu et des législatives anticipées sont attendues en juin. Les *missi dominici* d'Alabama repartis, Jan Peter Balkenende fit la culbute. Et les municipales eurent lieu.

C'est là que le loup sortit du bocal. Il s'appelle Geert Wilders. C'est lui qui a tiré les marrons du feu, et non les socialiste fauteurs de la crise. Parmi les partis traditionnels, ce sont eux qui cèdent le plus de terrain avec un recul de 6 points, contre 2 aux amis démocrates-chrétiens du Premier ministre. Encore ne s'agit-il que d'un lever de rideau. Wilders ne présentait des candidats qu'à La Haye et Almere, une île de190 000 habitants, cité-dortoir d'Amsterdam. La vraie partie se jouera dans trois mois aux législatives.

Et l'Afghanistan dans tout cela ? Les socialistes, qui veulent le retour des troupes, ont été défaits. Certes, mais Geert Wilders ne veut pas davantage voir les soldats de la reine crapahuter dans l'Ourouzgan, région périlleuse au centre de l'Afghanistan. Son regard est différent de celui des socialistes. De manière abrupte et sans appel, il clame : « *L'islamisme ne doit pas être combattu en Afghanistan. Il est chez nous et c'est ici aux Pays-Bas que nous devons le combattre*. » En tenant des propos aussi définitifs, Wilders s'inscrit dans le sillage de feu Pim Fortuyn, populiste provocateur assassiné comme le fut Theo van Gogh, auteur d'un documentaire sur la condition de la femme dans l'Islam. Wilders, lui, compare le Coran à *Mein Kampf* et en demande l'interdiction. Il applaudit aux caricatures de Mahomet publiées par le journal danois *Jyllands-Posten*.

Qui est Geert Wilders ?

Que l'islamisme soit un danger, nul ne le conteste. Que l'option Wilders soit la bonne pour le tenir en échec peut être mis en doute. Mais qui est Geert Wilders ? Dans la réponse gît, pour une bonne part, l'explication de ses outrances. Né en 1963 dans une famille de bourgeoisie moyenne à Venlo, le jeune Geert, après avoir obtenu son baccalauréat, part en Israël. Séduit, conquis, il passe plus d'un an dans un moshav, variante des kibboutz. Il découvre le Moyen-Orient, le monde arabe – l'Égypte en particulier – mais sa boussole est Israël. Revenu aux Pays-Bas, il fait des études de droit, accomplit son service militaire et, en 1990, devient l'assistant parlementaire de Frederik Bolkestein, le futur commissaire européen – celui de la fameuse directive du "plombier polonais", image d'une politique de *dumping* social européen.

À la conquête du pays

Wilders ne s'arrête pas en si bon chemin. Il devient député libéral après être entré au conseil municipal d'Utrecht. Très vite, il rompt avec les libéraux et fonde son parti Pour la liberté. Il se distingue par d'incessantes prises de position en faveur d'Israël, où il est *persona grata*. Il se rend plus de quarante fois dans ce pays, fréquente Ariel Sharon et passe pour être, personnellement, très proche du Mossad, le service de renseignement israélien. À relever, le fait, qu'un temps, il a pour collaborateur parlementaire, et pour bras droit, un homme venu de l'ambassade d'Israël. Beaucoup de ses collègues, à tort ou à raison, estiment que ses questions parlementaires sont formulées par lui mais écrites à l'ambassade d'Israël. Il ne serait qu'un porte-parole...

Voilà donc ce Geert Wilders, dont les analystes prédisent qu'après les législatives de juin il deviendra incontournable. Certains le voient déjà Premier ministre. Ne brûlons pas les étapes, même s'il annonce la couleur : « *Nous allons conquérir le pays tout entier*. » Ce sont les électeurs néerlandais qui tiennent dans les mains le carré d'as. ■

Charles-Henri Brignac

» SAUVETAGE

Les sept pays partenaires se sont enfin accordés, le 6 mars, sur le sauvetage du projet A400M. Il reste à formaliser le contrat avec l'industriel. Les États ont mis sur la table 2 milliards d'euros supplémentaires, payables éventuellement par une diminution des commandes ; ils renoncent à leurs indemnités de retard, représentant 1,2 milliards d'euros ; enfin, ils consentent 1,5 milliards d'avances remboursables sur les exportations. La France a commandé cinquante appareils ; 12 000 emplois seraient en jeu dans l'Hexagone. (*Bruxelles 2*, 08/03/2010)

» COSI

Signe d'une immixtion croissante de l'UE dans la justice et les affaires intérieures, le Comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI) s'est réuni pour la première fois le 11 mars. Il est censé coordonner les actions opérationnelles des États et l'activité de certaines agences telles qu'Europol (office européen de police), Eurojust (unité de coopération judiciaire), Frontex (coopération aux frontières extérieures) et Cepol (collège européen de police).

» CONNEXION

RTE, le gestionnaire du réseau public national de transport d'électricité, prépare l'interconnexion des lignes françaises et espagnoles. « *Ce sera une sécurisation mutuelle des deux réseaux* », explique Dominique Maillard, le président du directoire (*Euractiv*, 10/03/2010). Les travaux, dont le budget représenterait 700 millions d'euros, devraient débuter au premier semestre 2011.

Entre diplomatie et défense

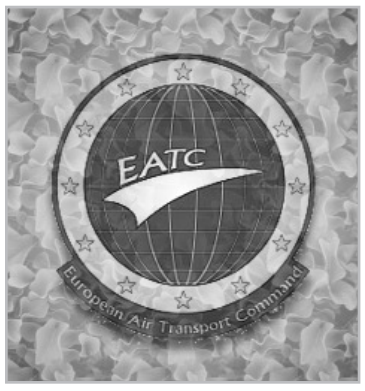

L'architecture du Service européen pour l'Action extérieure pourrait être définie d'ici la fin avril.

Les quolibets cesseraient-ils de pleuvoir ? Le Gymnich de Cordoue (réunion informelle des ministres des Affaires étrangères), les 5 et 6 mars, a donné lieu à quelques signes de soutien à Mme Catherine Ashton, Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité. Auparavant, celle-ci avait rencontré à Paris Hervé Morin – lequel avait raillé publiquement son absence à la réunion informelle des ministres de la Défense... Sans doute l'heure n'est-elle plus à l'échange de phrases assassines, tandis que s'intensifient vraisemblablement les négociations censées définir l'architecture du Service européen pour l'Action extérieure (SEAE).

Diplomatie féministe

Un projet doit être présenté par Mme Ashton d'ici la fin du mois d'avril. S'exprimant devant le Parlement européen le mercredi 10 mars, le Haut Représentant a prétendu se distinguer des sceptiques et autres réfractaires qui « *préfèrent minimiser les pertes apparentes plutôt que de maximiser les gains collectifs* ». La Britannique a annoncé, par ailleurs, que le SEAE serait représentatif de l'Union quant à la géographie et... l'égalité des sexes. « *C'est la seule façon acceptable de procéder* », a-t-elle même affirmé.

Le 4 mars, le ministre britannique des Affaires étrangères, David Miliband, et son homologue suédois, Carl Bildt, avaient publié « *une lettre ouverte exprimant leurs inquiétudes face à certaines querelles interinstitutionnelles évidentes* », selon le résumé d'*Euractiv* (08/03/2010). Bien que le traité de Lisbonne ait été signé le 13 décembre 2007, on ignore encore quelles responsabilités seront retirées à la Commission. Les deux ministres estiment « *qu'une nouvelle culture pourrait être l'aspect le plus difficile à développer pour le SEAE* ». Un enjeu souligné par notre confrère Nicolas Gros-Verheyde : « *Entre civils et militaires, entre fonctionnaires de la Commission – soumis à une forte hiérarchie et davantage orientés vers la gestion de programme – et ceux du Conseil – plus petite organisation, habituée à une hiérarchie courte et plus politique, sans compter les diplomates nationaux, il y a aussi un abîme et des cultures fort différentes qu'il va falloir marier, avec harmonie*. » (*Bruxelles 2*, 05/03/2010)

Flotte aérienne militaire

Pour seconder le Haut Représentant, la France aurait présenté au poste de secrétaire général la candidature de Pierre Vimont, actuel ambassadeur à Washington, ancien directeur de cabinet de Michel Barnier puis de Philippe Douste-Blazy lors de leur passage au quai d'Orsay.

Signalons enfin la création imminente d'un commandement européen du transport aérien (EATC pour *European Airlift Transport Command*) entre la France, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas.

Selon les explications du ministère de la Défense, « *il aura pour mission de coordonner l'emploi des avions de transport militaires des quatre nations membres, afin d'harmoniser leur planification. Cette organisation permettra d'optimiser la rationalisation des coûts pour l'acheminement du personnel et du fret par voie aérienne militaire*. [...] *Lorsqu'une des nations membres dispose d'une capacité de transport disponible, elle la propose aux autres nations. À l'inverse, si elle est confrontée à un besoin urgent, elle peut solliciter les moyens des partenaires*. » C'est un pas significatif vers la mutualisation des moyens militaires, dont la crise rend la tentation d'autant plus pressante. ■

Grégoire Dubost

❑ LIBYE-SUISSE

Un scénario barbaresque

Le torchon brûle entre Berne et Tripoli. L'Union européenne s'est trouvée mêlée à ce différend après que la Suisse eut dressé une liste de personnalités libyennes interdites d'accès à l'espace Schengen.

Comment un différend helvético-libyen peut dégénérer en tension arabo-européenne – un différend qui, à l'origine, ne retenait guère l'attention en dehors des deux parties antagoniques et qui, impliquant la Suisse, suscitait même quelques sarcasmes chez ses voisins. Jusqu'au jour où Berne, s'avisant de son appartenance à l'espace Schengen, a entraîné bien malgré eux les pays européens dans le conflit. Non sans provoquer une réaction acerbe de la Ligue arabe, solidaire de Mouammar Kadhafi.

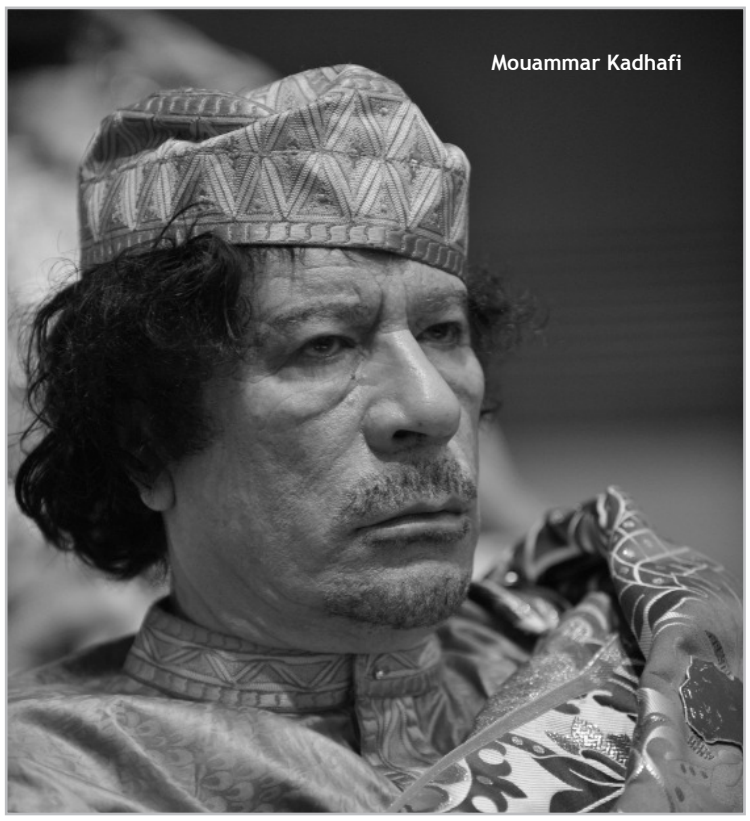
Mouammar Kadhafi

Les tribulations d'Hannibal

Tout a commencé le 15 juillet 2008 avec l'interpellation à Genève d'un des fils du numéro un libyen, Hannibal, et de son épouse, sur une plainte de deux domestiques qui les accusaient de mauvais traitements. Libéré sous caution, le couple libyen regagnait rapidement Tripoli. Peu après, deux Suisses, Rachid Hamdani, responsable d'une entreprise vaudoise, et Max Göldi, chef de la filiale en Libye du groupe d'ingénierie helvético-suédois ABB, étaient arrêtés à Tripoli. Relâchés une semaine après mais privés de visas de sortie, ils se réfugiaient à l'ambassade de Suisse.
Accusés de « *séjour illégal* » en Libye et d'« *activités économiques illégales* », les deux hommes ont été condamnés par contumace le 30 novembre dernier à seize mois de prison ferme. Ayant fait appel, ils sont sortis de leur refuge au début de 2010 pour se présenter devant le tribunal. Rachid Hamdani, qui possède également la nationalité tunisienne, a été innocenté et a pu quitter la Libye le 23 février, tandis que Max Göldi était condamné à quatre mois de prison ferme.
Le Conseil fédéral refuse de voir dans cette condamnation autre chose qu'une parodie de justice destinée à venger l'humiliation qu'aurait subie Hannibal Kadhafi en 2008 et plus récemment, en septembre dernier, avec la publication malencontreuse par la *Tribune de Genève* de photos anthropométriques, évidemment peu flatteuses, du même Hannibal.

La surprise de Schengen

C'est pourquoi, estimant que son ressortissant est retenu en otage par le clan Kadhafi, Berne a relevé le défi et dressé une liste noire de cent quatre-vingt personnalités libyennes interdites d'accès à l'espace Schengen (vingt-deux Etats membres de l'UE et trois pays associés, dont la Suisse, le Royaume-Uni n'en faisant pas partie). Fureur de Mouammar Kadhafi qui, par représailles, décidait alors de ne plus délivrer de visas libyens aux ressortissants de l'espace Schengen. Et malaise dans l'Union européenne. Dans un premier temps, le chef de la diplomatie italienne Franco Frattini, dont le pays possède d'importants intérêts en Libye, avait même accusé la Suisse d'utiliser abusivement les mécanismes de Schengen, une convention destinée à l'origine à contrecarrer les activités criminelles et terroristes ; Bernard Kouchner avait abondé dans ce sens.
Ce point de vue n'a toutefois pas fait l'unanimité au sein de l'UE. Réunis à Bruxelles à la fin février, les ministres européens de l'Intérieur ont assuré la Suisse de leur solidarité – tout en soulignant que la question de l'interprétation et de l'usage de Schengen devrait être clarifiée ultérieurement. Cet embarras communautaire ne manque pas de sel, quand on songe à la satisfaction que manifesta la Commission de Bruxelles lorsque les Suisses approuvèrent en votation l'adhésion de leur pays aux accords de Schengen et de Dublin.

La Ligue arabe soutient Kadhafi

Ces frictions européennes intéressent médiocrement le colonel Kadhafi et sa famille qui font souffler le chaud et le froid. Ainsi, le fantasque Hannibal est allé exprimer sa « *compassion* » à Max Göldi avec lequel il s'est fait photographier, avantageusement cette fois, dans le "salon" de la prison de Jdeida. Et tandis que le ministre libyen des Affaires étrangères assure qu'un dénouement est proche, le chef de la Jamahirya, l'imprévisible Mouammar, lance un appel au Jihad contre la Suisse « *mécréante* » - claire allusion à l'interdiction des minarets – et rameute la Ligue arabe. Avec succès, puisque les ministres des Affaires étrangères de l'organisation panarabe ont adopté un document accusant la Suisse de « *racisme* » et condamnant « *l'utilisation de l'espace européen à des fins politiques* ». Après Mouammar Kadhafi, la Ligue arabe demande en outre que soient démasqués et punis les responsables de la fuite ayant abouti à la publication dans la *Tribune de Genève* des photos d'identité judiciaire d'Hannibal Kadhafi.
Chaque jour, ou presque, réservant son lot de surprises, ce différend passablement irrationnel connaîtra-t-il un dénouement soudain, comme on l'espère à Berne ? La décision dépend surtout de l'humeur du colonel Kadhafi. Pour sa part, la Confédération serait, dit-on, prête à retirer sa liste noire si Tripoli donnait un signal positif suffisamment fort. Mais le clan Kadhafi pourrait aussi bien faire monter les enchères en exigeant des « *dédommagements* », autrement dit une rançon. Comme aux temps barbaresques. ■

Guy C. Menusier

Cabale contre Benoît XVI

Les médias semblent avoir décidé de faire payer cher à l'Église catholique son opposition à la décadence des mœurs. Ils cherchent alors à la souiller en montant en épingle des histoires de prêtres pédophiles. Que des cas d'abus sexuels sur mineurs perpétrés par des prêtres soient à relever, c'est hélas vrai, mais vouloir concentrer la dénonciation sur l'Église catholique relève du mensonge éhonté. Se référant à des statistiques récentes concernant l'Autriche, le père Lombardi, porte-parole du Vatican, a relevé ce 9 mars, que, « *sur une même période de temps, les cas avérés dans les institutions dirigées par l'Église étaient au nombre de 17, alors que 150 autres étaient recensés dans d'autres institutions* ». Un cas sur dix ! Le même jour, Mgr Charles J. Scicluna, promoteur de justice pour la congrégation de la doctrine de la foi, déclarait que, sur 400 000 prêtres et religieux dans le monde, 300 cas de pédophilie ont été relevés en neuf ans.
Certes, c'est beaucoup trop, mais l'ignominie de ces accusations est d'autant plus flagrante que le pape, alors qu'il était cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, loin d'occulter les faits, a engagé une action de justice et de punition rigoureuse pour traiter ces malheureuses affaires. Les ennemis de l'Église n'en ont cure, ils n'ont d'autre but que de salir Benoit XVI lui-même : ils ont commencé par atteindre son frère Georges, chef de chœur à Ratisbonne, au sujet de faits dont il n'a jamais eu connaissance. Ils en sont maintenant à attaquer Joseph lui-même, en prétendant qu'il aurait naguère installé un prêtre pédophile dans le diocèse de Munich alors que le vice de celui-ci n'a été connu qu'après, quand d'autres responsables lui eurent confié des fonctions et quand Joseph était déjà à Rome !
Trop c'est trop. Il est clair que dans toute cette affaire on entend terroriser l'Église pour l'amener à renoncer au célibat des prêtres donc à renoncer à elle-même. L'argument "sexuel" est d'ailleurs fallacieux, car les cas d'hommes mariés pédophiles sont loin d'être rares...
La cabale n'aboutira pas. Le prêtre doit rester tout à tous. Faisant front, Benoît XVI a rappelé ce vendredi 12 mars que le célibat sacerdotal est « *le signe de la consécration tout entière au Seigneur et aux affaires du Seigneur, une expression du don de soi à Dieu et aux autres* ».

Michel Fromentoux

Dans notre courrier

Les propos injurieux du député européen britannique "eurosceptique" M. Nigel Farage à l'égard de M. Herman Van Rompuy sont assurément inadmissibles par leur manque de savoir-vivre et par leur attaque contre la Belgique, qui serait un « *non État* ». De la part d'un personnage politique qui se veut nationaliste britannique, c'est faire fi également de l'alliance traditionnelle de nos pays respectifs. Mais l'européanisme forcené de toute notre classe politique, alors que dans le Royaume-Uni, en France, au Danemark, en Irlande, etc. la défense de la souveraineté et la fierté nationale sont encore vivaces dans une proportion non négligeable d'hommes politiques, n'est-il pas de nature à renforcer les erreurs sur le caractère prétendument artificiel de la Belgique ?
Et les propos que M. Veerhofstadt s'est permis de tenir sur le gouvernement français à propos du débat sur "l'identité nationale" de ce pays sont aussi d'un parfait goujat dont on peut, de surcroît, "demander de quoi il se mêle". Il est vrai que lorsqu'on écrit un livre intitulé *Les États-Unis d'Europe*, on s'autodécerne un statut d'apatride. ■ **G.W. (Bruxelles)**

Féminisme au Conseil

Le Conseil de l'UE a adopté le 8 mars des conclusions sur « *l'éradication de la violence à l'égard des femmes* ».

On relève quelques orientations concrètes : introduire un numéro de téléphone commun et gratuit pour fournir une assistance aux victimes ; « *renforcer la protection des femmes victimes de la violence lorsqu'elles exercent leur droit à la libre circulation au sein de l'Union* » (des négociations sont en cours) ; créer un observatoire européen « *en s'appuyant sur les structures institutionnelles existantes* », alors qu'on ne disposerait « *toujours pas de données à jour, fiables, précises et comparables, tant au niveau national qu'au niveau de l'UE* ». Selon les ministres, « *la lutte contre la violence à l'égard des femmes passe par une participation active des hommes, permettant de remettre en cause les idées reçues et les rôles dévolus aux hommes et aux femmes* ». Aussi invitent-ils la Commission et les États membres à « *réaliser des campagnes* [...] *pour lutter contre des normes culturelles discriminatoires et venir à bout des stéréotypes sexistes très répandus et de la stigmatisation sociale qui légitiment et perpétuent la violence à l'égard des femmes* ». Visiblement, le Conseil exclut sans examen l'hypothèse selon laquelle la violence masculine pourrait procéder, paradoxalement, d'une "dévaluation de la virilité". ■

❑ ÉTATS-UNIS

Le chômage s'enracine outre-Altantique

Le chômage submerge l'Amérique, confrontant les autorités à une détresse sociale dont elles ne sont pas coutumières. Aucune embellie ne serait entrevue avant cinq ans au moins. En cause : la crise, mais aussi la mondialisation.

Le président Obama tire trois boulets : la réforme de l'assurance santé, la montée spectaculaire du chômage et la lancinante guerre en Afghanistan, la plus longue jamais menée par les États-Unis. Le plus lourd est le chômage. Parce qu'il touche 16 millions de salariés, soit 10 % de la force active ; parce qu'il concerne par ricochet 80 millions de personnes ; et parce qu'il rappelle le symbole des jours les plus sombres de la Grande Dépression sous Roosevelt : les tickets d'alimentation. Obama se voit maintenant obligé de nourrir un Américain sur huit.

Le chômage touche 10 % de la population active outre-Atlantique.

De nouveaux pauvres

À cela s'ajoute l'échec de l'opération qui consista à injecter près de 800 milliards de dollars dans les rouages de l'économie. Quatorze mois après son lancement, 300 000 postes à peine émergent de l'illusion ; de la précarité et souvent du dérisoire. Or, tous les experts s'accordent à dire qu'il faudrait ajouter chaque mois 125 000 emplois stables pour éviter une hausse du chômage, et 320 000 pour le faire chuter. Les patrons attendent l'amorce d'une reprise réelle pour embaucher. Mais cette reprise, pour durer, exige du travail...

Ce cercle vicieux génère de nouveaux pauvres inconnus jusqu'ici. Ce sont d'ex-membres de la classe moyenne dont le salaire enviable oscillait autour de 60 000 dollars par an, et qui se retrouvent dépendants de l'assistance publique. Leur gagne-pain a disparu après une faillite due à la concurrence étrangère ou parce qu'il a été absorbé par une délocalisation sauvage. 6,5 millions ont dépassé les six mois de chômage. Ce sont les "longue durée", les sacrifiés du système, les maudits des gouvernants. Ils sont les plus meurtris et en même temps les plus accusateurs parce qu'ils se trouvent au centre des tentatives de sauvetage dont ils remarquent les failles et dénoncent l'imposture.

Une situation inédite

Rien n'a été prévu pour eux. C'est la première fois depuis quatre-vingts ans que l'Amérique connaît une vague aussi importante et tenace de victimes de son propre libéralisme. L'administration se voit dans l'obligation de gérer une détresse dont elle ignore tout. En temps normal, un chômeur ne le reste que quelques semaines. Fait rarissime dans le monde occidental, qui s'explique par la mobilité et la souplesse proverbiales de ce peuple : toutes deux débouchent sur une adaptabilité vécue comme un atout maître. Mais l'atout est devenu impuissant.

La crise n'explique pas tout. Au cours de ces vingt dernières années, le travail américain a radicalement changé. Les grosses entreprises sont désormais gérées par des super-comptables obsédés par les profits et toujours prompts à dégraisser la masse salariale ; l'influence déclinante des syndicats rend plus facile les licenciements et la transformation des postes à temps plein en postes à temps partiel ; un capitalisme vagabond et antinational s'applique à détruire le tissu industriel du pays en préférant investir dans le tiers monde ; enfin, l'automatisation des gestes ouvriers a éliminé six millions d'emplois depuis 2000 et en éliminera le double au cours de la prochaine décennie.

L'économie américaine n'a plus le ressort d'autrefois. Durant l'expansion des années cinquante, soixante et soixante-dix, le nombre d'emplois créés par le secteur privé augmenta de 3,5 % par an. Durant l'expansion des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, le pourcentage tomba à 2,4. Il ne fut que de 0,9 au cours de la dernière décennie. Avant 1990, vingt et un mois étaient suffisants pour que l'emploi regagne les postes perdus durant une récession. Après 1990, il en fallait trente et un ; et après 2000, quarante-six. Les experts estiment qu'il s'écoulera au moins cinq ans avant que le chômage ne repasse sous la barre des 5 %.

Petits boulots

Les jeunes attendront. 25 % des adolescents de seize à dix-neuf ans ne parviennent pas à trouver de patron. Une cote d'alerte déjà atteinte en 1948, mais pas depuis. Les moins de vingt ans sont souvent les premiers licenciés et les derniers embauchés. Le rétrécissement de tous les budgets oblige les secteurs gros consommateurs de personnel sommairement formé – comme la restauration, l'agriculture, le bâtiment – à geler leurs effectifs. Même pour des petits boulots, les seize-dix-neuf ans se trouvent en concurrence avec leurs aînés âgés de vingt à vingt-huit ans qui ont l'avantage de pouvoir présenter des diplômes universitaires. Enfin, un nombre croissant de sexagénaires renoncent à partir à la retraite parce qu'ils craignent de ne plus pouvoir faire face au remboursement de prêts contractés pendant les années d'optimisme. Les postes que conservent ces briscards – ils sont légion – empêchent la progression hiérarchique et privent les jeunes de places libérées au bas de l'échelle.

Préférence nationale ?

Fatalité et résignation : les temps restent durs. Avec une bonne dose d'injustice, et même de scandale. Pourquoi, alors que 16 millions d'Américains sont au chômage, et parfois depuis de longs mois, les services d'immigration ont-ils accordé l'an dernier 450 000 visas de travail à des ressortissants d'une trentaine de pays étrangers ? On se plaint en Europe que l'idée de préférence nationale ait volé en éclats depuis des lustres, mais les États-Unis sont en train de vivre la même pernicieuse dérive. Ni la Maison Blanche, ni le Congrès n'ont prévu – globalisme oblige – de mesures protégeant le travail américain. Exemple : le visa H, celui des ingénieurs, des techniciens, des informaticiens. En 2009, près de 280 000 étrangers sont entrés aux États-Unis grâce à lui. Peu regardants sur les salaires et les conditions de travail, presque tous ont trouvé immédiatement un emploi. Le visa L concerne les spécialistes de haut niveau. Il permit en 2009 à 124 000 étrangers de s'installer aux États-Unis et d'y vivre. À croire que les patrons n'ont pas trouvé d'autochtones à l'intellect suffisamment développé. Enfin, grosse surprise : ce pays avait un cruel besoin de professeurs, de scientifiques, de gestionnaires. Le visa O en a fait venir 16 000. Quelle chance d'avoir pu combler si vite ces différentes lacunes. Quant au chômage des vrais citoyens, aux dernières nouvelles il était plutôt en hausse. On ne saurait tout avoir. ■

De notre correspondant
aux États-Unis
Philippe Maine

Le Maroc dans l'Union

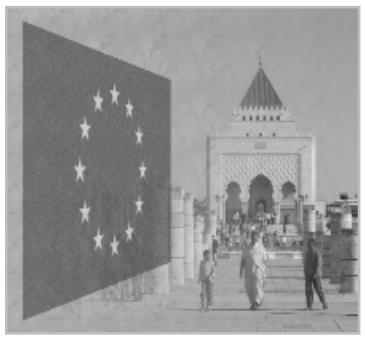

Grenade a accueilli les 6 et 7 mars le premier sommet UE-Maroc. En marge de la réunion, Madrid n'avait pas manqué d'agiter son étendard féministe, ouvrant un séminaire traitant des « *questions liées au genre* [sic] *au niveau local au Maroc et en Espagne* ». Selon la déclaration conjointe adoptée à son issue, « *le sommet couronne une intense période d'accélération dans les relations UE-Maroc, initiée par l'entrée en vigueur de l'Accord d'association en mars 2000, renforcée par la mise en place du Plan d'action, dans le cadre de la Politique européenne de voisinage, en juillet 2005 et par l'adoption du document conjoint sur le Statut avancé lors du Conseil d'association d'octobre 2008* ».

Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de mettre en place, à terme, un espace économique commun. Cela implique, entre autres, « *le rapprochement du cadre législatif du Maroc à l'acquis communautaire* » et « *la conclusion d'un Accord de libre échange global et approfondi* ». Une approche « *globale et équilibrée* » des migrations, incluant « *une coopération pour le retour et la réadmission des migrants en situation irrégulière* », devrait en outre constituer « *un élément fondamental* » du partenariat entre l'UE et le Maroc.

Lequel aurait déjà réalisé un effort de réformes majeur, selon Angel Lossada, le secrétaire d'État espagnol aux Affaires étrangères. L'UE y répondrait en faisant de Rabat le plus grand bénéficiaire d'aide du programme de voisinage. L'objectif serait de « *partager, à l'avenir, tout sauf les institutions* ». ■

Quatre BPC pour Moscou

« *La France sera pour la Russie un partenaire toujours disponible* », a assuré le président de la République le mardi 2 mars, alors qu'il offrait un dîner à l'Élysée en l'honneur du président russe Dimitri Medvedev. Cette visite a permis de finaliser la commande par Moscou de quatre BPC (bâtiments de projection et de commandement), pour laquelle la France était en concurrence avec l'Espagne et les Pays-Bas. C'est une aubaine pour les chantiers STX de Saint-Nazaire, même si la construction sera assurée en partie en Russie.

Quelques dents ont grincé dans les rangs de l'OTAN, bien que ces navires de classe *Mistral* soient construits sur la base de normes civiles et livrés officiellement sans équipement militaire. « *Les plus virulents sont les Lettons qui se sont d'ailleurs exprimés sur ce sujet, avec leurs voisins estoniens et lituaniens, en marge de la réunion informelle des ministres de la défense de l'UE à Palma de Majorque* », rapporte Nicolas Gros-Verheyde (*Bruxelles 2*, 02/03/2010). « *Le ministre letton, Imants Liegis a ainsi fustigé les Français qui "ne comprennent pas la nature de nos rapports avec la Russie"*. » Sans doute est-il temps, comme l'a suggéré Nicolas Sarkozy, de « *tourner la page de la Guerre froide* ». ■

❑ PROCHE-ORIENT

Procès contre Tel Aviv

Un simulacre de procès est instruit contre Israël. Il souligne les louvoiements de l'Union européenne, certes généreuse à l'égard de la Palestine, mais incapable de lui épargner les souffrances infligées par Tsahal.

C'est dans un décor accordé aux respectabilités bourgeoises que se sont tenues à Barcelone les Assises du tribunal Russell sur la Palestine. Les autorités universitaires avaient prévu des les accueillir. Soumises à des pressions, elles sont revenues sur leur engagement. Le barreau catalan a pris le relais et a offert au "tribunal" de siéger à la Maison des avocats. Les "juges" se sont donc retrouvés au milieu de boiseries dont l'austérité feutrée apportait à leurs travaux le sérieux d'une cour d'assises.

Une victime de l'opération *Plomb durci*

Des juges à gauche

Ce fut à Bruxelles, il y a quelques mois, que se décida la création d'un tribunal Russell sur la Palestine. Les organisateurs entendaient s'inscrire dans la filiation de l'initiative prise jadis par Lord Russell condamnant la guerre du Vietnam. C'est dire l'orientation très à gauche des parrains et des participants. L'initiateur Pierre Galand, un Belge, se définit lui-même comme un « *activiste professionnel* ». Qu'il s'agisse du Vietnam, de l'Afrique du Sud, de la Palestine aujourd'hui, il est de tous les « *combats anti-impérialistes* ». Aussi le choix des "juges" est-il "engagé". On y trouve des figures en vue tels Gisèle Halimi, Mairead Maguire Corrigan – Irlandaise du Nord, Nobel de la Paix en 1976 –, Aminata Traoré – ancien ministre de la Culture au Mali –, Ronald Kasrils – ancien ministre sud-africain et dirigeant du Congrès national africain (ANC).
Cette première session concernait la politique de l'Union européenne à l'égard du conflit israélo-palestinien. S'agissait-il d'un procès équitable ? Non dans la mesure où la partie jugée n'était pas représentée. On n'a donc entendu, à travers des témoins, des experts, que le réquisitoire. Était-ce suffisant pour négliger ce procès à charge et refuser de l'entendre ? Nous ne le pensons pas. Ce qui a été dit est le reflet d'une réalité et d'une étonnante duplicité de l'UE.

Double langage

En exergue s'inscrit une anomalie sautant aux yeux de tout observateur. À Tel Aviv ou à Jérusalem, le ton des représentants diplomatiques de l'Union diffère, non de pays à pays, mais entre ceux du même État. Les ambassadeurs à Tel Aviv sont attentifs aux analyses israéliennes. Les consuls généraux à Jérusalem sont tout dévoués aux Palestiniens. On éprouve le sentiment de se voir confrontés à deux politiques, ce qui n'est pas une illusion.
L'Union européenne est le principal bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne. Mais les infrastructures qu'elle finance sont détruites par les opérations israéliennes, qu'il s'agisse du port de Gaza, d'écoles ou d'hôpitaux. Depuis l'an 2000, on évalue à plus de 56 millions d'euros le coût des destructions. À elle seule, l'opération *Plomb durci* menée à Gaza a entraîné plus de 12 millions de dommages. L'UE n'a pas exigé un centime de remboursement.
Le tribunal, à ce propos, a entendu le témoignage d'un parlementaire belge, Véronique De Keyser. En 2008, Tsipi Livni rendit visite au Parlement européen tandis que le Hamas avait renforcé et durci son pouvoir à Gaza. Le député interrogea le Premier ministre israélien : « *Qu'allez-vous faire ?* » Réponse de Mme Livni : « *Une opération militaire.* » L'Europe, dès lors, était avertie. Malgré cela, incitée par la France, l'UE accepta un "rehaussement" des relations avec Israël. Et l'opération *Plomb durci* commença. Gaza était, est, et demeure soumis au blocus en dépit de timides protestations [1]. Gaza, une prison ? Pas du tout, a rétorqué un autre témoin, Claire Short, ancien secrétaire d'État britannique : « *Gaza n'est pas une prison. Dans une prison on peut se laver une fois par jour et manger une fois par jour. À Gaza non* ! »

Face au Hamas

C'est l'Union européenne qui a versé 30 millions d'euros pour que se tiennent des élections en Palestine en 2006. Tous les observateurs présents ont attesté de leur bon déroulement. Le Hamas en est sorti vainqueur. On peut certes le déplorer. Le fait est là. Jimmy Carter, que ce résultat ne rendait pas heureux, a mis en garde. Il ne faut pas isoler le Hamas. Ce serait le radicaliser, et l'effet contre-productif ne ferait qu'envenimer la situation. L'UE a emboîté le pas à l'administration américaine – celle de George W. Bush : le gouvernement d'union nationale n'a pas été reconnu ; on sait la suite. Le gâchis a atteint des proportions qui évoquent la formule célèbre de Thomas de Quincey qui voyait « *le crime comme un des beaux-arts* ».
Gaza est un banc d'essai pour les armes nouvelles : le phosphore, le tungstène sous forme de poudre, les fléchettes à fragmentation. La colonisation s'étend et, avec elle, le pillage du sol. Douze millions de tonnes de pierrailles destinées à la construction ont été extraites par des entreprises israéliennes en Cisjordanie. Neuf étaient à destination d'Israël. Les trois tonnes restantes ont été vendues aux Palestiniens. C'est *Ubu roi* revu par Kafka. Voilà pourquoi, aussi engagé et partisan que puisse être ce tribunal Russell sur la Palestine, il ne faut pas se boucher les oreilles. Si nous le faisions, nous nous rendrions complices d'un crime de silence. Un silence assourdissant ! ■

Charles-Henri Brignac

[1] NDLR Protestations réitérées, par exemple, le 8 décembre dernier, où le Conseil a réclamé « *une ouverture immédiate, durable et sans condition des points de passage pour le flux de l'aide humanitaire, des marchandises commerciales et des personnes à destination et en provenance de Gaza* ».

Les soubresauts du conflit

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont défini, le samedi 6 mars, une position sur la reprise du processus de paix israélo-palestinien. Ils espéraient soutenir les négociations indirectes initiées par l'envoyé spécial de Washington, l'ex-sénateur George Mitchell.
C'était compter sans le projet, annoncé trois jours plus tard par le ministère de l'Intérieur israélien, de construire plus de 1 600 unités de logements à Jérusalem-Est. Une perspective aussitôt condamnée par la France et l'Union. « *Les colonies de peuplement sont illégales au regard du droit international* », a répété Mme Catherine Ashton, Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité ; elles « *constituent un obstacle à la paix et risquent de rendre impossible une solution fondée sur la coexistence de deux États* ».
Cependant, Mme Ashton n'a pas renoncé à se rendre en Égypte, en Syrie, au Liban, en Jordanie, en Israël et dans les Territoires palestiniens, du 14 au 18 mars. « *J'ai l'espoir de visiter Gaza* », a-t-elle annoncé avant son départ, rappelant que « *l'UE est un contributeur majeur en termes d'aide* ». Tel Aviv semblait enclin à lui accorder cette "faveur", ainsi qu'à Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU (*Bruxelles 2*, 09/03/2010).
S'exprimant en Égypte lundi dernier, elle n'en a pas moins dénoncé les « *immenses souffrances* » engendrées par un blocus « *inacceptable* ». Soulignant que la réconciliation des Palestiniens était « *plus nécessaire que jamais* » et que ceux-ci devaient assumer eux aussi leurs responsabilités, elle a enfin réaffirmé que la résolution de ce conflit était d'« *un intérêt vital* » pour les Européens.

Violences à Jérusalem

« *Jérusalem renoue avec la violence*, nous apprend *Le Figaro.fr*. *Des affrontements ont éclaté mardi matin* [16 mars] *entre des centaines de jeunes Palestiniens et la police israélienne, déployée en force à Jérusalem-Est.* [...] *Deux policiers ont été blessés et plusieurs arrestations ont eu lieu* ». Les Palestiniens protestent contre l'inauguration de la synagogue de la Hourva dans la Vieille ville ; celle-ci sera, dit un membre du Fatah, « *le prélude à la violence, à l'extrémisme et au fanatisme religieux, et cela ne se limite pas aux extrémistes juifs mais inclut des membres du gouvernement israélien* ». Les autorités israéliennes alors ont interdit l'accès à l'esplanade des Mosquées.
La construction annoncée, en dépit de la volonté exprimée par le président américain Obama, de 1 600 logements dans un quartier de colonisation juive ravive encore les tensions et risque d'empêcher toute reprise de négociations. ■

NIGÉRIA

Des chrétiens massacrés

Les massacres de chrétiens se poursuivent au Nigéria. Ce grand pays du golfe de Guinée, bien que producteur de pétrole, est livré à la pauvreté et à la corruption, et les questions économiques et sociales s'entremêlent avec les questions religieuses.
Un père blanc congolais, résidant à 250 kilomètres au nord de Lagos, capitale économique nigeriane, a écrit dans *La Croix* du 9 mars, au sujet des violences à la machette ayant entraîné la mort de cinq cents chrétiens, avec femmes et enfants, le dimanche 7 près de Jos dans l'Est du pays : « *Les gens ont peur.* [...] *Les musulmans du Nord exercent cette pression meurtrière pour parvenir à leurs fins, c'est-à-dire prendre le pouvoir. On a même vu des soldats en uniforme parmi les assaillants. Le gouvernement nigérian laisse faire. Or, ici, tout le monde sait qui a commis les crimes du week-end dernier.* »

Le conflit n'est religieux qu'en apparence

Il en donne alors l'explication : « *Les chrétiens sont majoritaires dans la région de Jos. Ils ont été victimes de musulmans venus du Nord du pays. Pour mobiliser les troupes, il est plus facile de mettre en avant la différence religieuse. Mais la réalité est autre : le Nord, pauvre, convoite les terres fertiles du Sud, beaucoup plus riche.* [...] *Le conflit n'est pas religieux, il est économique et politique.* »
Les attaques du 7 mars ont duré près de trois heures sans que les forces militaires ne s'interposent La région a été déclarée, dimanche soir, en état d'alerte maximum sur ordre du président nigérian par intérim, Goodluck Jonathan (le président Umaru Yar'Adua, gravement malade, est hospitalisé à l'étranger), mais la situation reste très tendue.
Les États-Unis et le Vatican ont lancé des appels au calme. Mais un pays dans un tel état d'anarchie pourra-t-il seulement les entendre ? ■ **M.F.**

❑ IRAK

Un petit pas en avant

L'annonce retardée des résultats du scrutin irakien suscite quelque inquiétude. La tenue de ces élections, malgré la pression des islamistes, n'en reste pas moins une bonne nouvelle.

Ce lundi matin, à quelques exceptions près, les résultats des élections législatives qui se sont déroulées en Irak le dimanche 7 mars n'étaient pas encore connus. Malgré la complexité de la situation, les précautions sécuritaires et un système de vote et de dépouillement sortant des normes, ce retard a quelque chose d'inquiétant et a soulevé des protestations sérieuses, y compris parmi les observateurs internationaux. Le pouvoir de Bagdad, aux mains des chiites pro-iraniens et pro-américains – l'un n'excluant guère l'autre, bien au contraire – tente-t-il de modifier le contenu des urnes et de procéder à quelques "corrections" ? Rien ne l'indique, mais la crainte existe et est exprimée.

Un attentat à la voiture piégée à Bagdad
Il faudra de longues années et de nombreux soubresauts pour que l'Irak retrouve un équilibre.

Recul des islamistes

Même le grand ayatollah Sistani, le numéro un de la hiérarchie chiite, résidant à Nadjaf, qui œuvre depuis des années à préserver l'unité du pays et conseille vivement la séparation de l'islam et de l'État – à l'inverse de ce qui se passe dans son pays d'origine, l'Iran –, a cru nécessaire d'exprimer son inquiétude sur ce point. Et sa position compte.
À la lumière des premiers résultats partiels connus ce lundi, portant sur moins de 15 % des voix et uniquement trois provinces, les formations chiites coalisées autour de Nouri al-Maliki, Premier ministre, arriveraient légèrement en tête, sans obtenir la majorité, suivies de près par une autre coalition, de tendance ouvertement laïque, menée par l'ancien chef de l'exécutif Iyad Allaoui. Ce dernier, ex-baassiste dissident et chiite, a pourtant bénéficié, ici ou là, des voix sunnites. Les deux partis kurdes, qui gèrent ensemble les provinces du Nord, sont majoritaires chez eux, ce qui n'a rien d'étonnant, et une troisième coalition, ouvertement islamiste et anti-occidentale, est en perte de vitesse – bonne surprise du scrutin si le fait se concrétisait. Rien n'est donc résolu quant à l'avenir de l'Irak. Le terrorisme reste invaincu – quarante morts pendant la seule journée du vote. La constitution d'un gouvernement solide et fiable est hypothétique et le partage des revenus pétroliers – la principale sinon l'unique ressource du pays – est un sujet de controverse entre les provinces.

Quelle réconciliation nationale ?

Deux nouvelles sont passées quasiment inaperçues en Occident ces derniers jours. Malgré une forte pression de l'opinion sunnite et même, semble-t-il, les conseils discrets de Sistani, plusieurs centaines de candidats ont été écartés pour des motifs politiques – appartenance au Baas de Saddam Hussein. Mauvaise décision qui ne va pas dans le sens d'une réconciliation nationale indispensable. En revanche, pour renforcer l'armée irakienne renaissante, une vingtaine de milliers d'hommes, officiers, sous-officiers et cadres civils de "l'armée de Saddam", ont reçu l'autorisation de réintégrer les forces de l'ordre.
Le fait même que ce scrutin ait pu avoir lieu avec seulement quarante victimes, que les diverses tendances de l'opinion soient, même imparfaitement, représentées au sein d'une assemblée, est déjà un petit pas en avant. Il faudra, néanmoins, de longues années et de nombreux soubresauts pour que l'Irak retrouve un équilibre. Le monde n'a pas fini de payer le prix de la folie que fut l'invasion du pays par les Américains et leurs alliés. ■

Pascal Nari

» Mme DATI EN IRAK

Mme Rachida Dati, ancien garde des Sceaux, avait accepté de tout cœur de se rendre à Bagdad lors des élections législatives, parmi d'autres élus occidentaux venus en observateurs.
Le *Parisien* du 10 mars nous apprend qu'elle a profité de ce séjour pour visiter une ONG tenue par des religieuses et qu'elle leur a offert un chèque de 100 000 dollars pour la rénovation d'un bâtiment médical. Mme Dati n'a pas voulu faire de déclaration au sujet de cet acte de générosité par lequel elle vient en aide aux victimes de l'injuste guerre subie par l'Irak.

» RALLIEMENT

L'Inde et la Chine s'associent officiellement à l'accord de Copenhague. Elles en ont informé le secrétariat de la Convention climat, respectivement, les 8 et 9 mars. Le Quai d'Orsay a salué leur décision dans un communiqué teinté d'autosatisfaction. L'action de la France aurait permis, en effet, « *de faire adopter plusieurs idées essentielles : la nécessité d'un financement spécifique pour les pays les plus vulnérables (Afrique, petits États insulaires), la prise en compte de la forêt dans les discussions, la décision de travailler à la mise en place de financements innovants* ».

Réchauffement climatique et supercherie

Claude Allègre a lancé un pavé dans la mare avec un ouvrage attaquant ce succédané du communisme qu'est devenue "l'écologie", idéologie de remplacement, aussi acharnée à détruire la société.

C'est un pavé dans la mare qu'a jeté Claude Allègre, non l'homme politique mais le scientifique reconnu. Certes, le problème du "réchauffement climatique", cheval de bataille d'une immense galaxie mondiale écolo-scientifique, a reçu récemment de nombreux coups de boutoir, et tout récemment en France de Christian Girondeau (*Écologie, la grande arnaque* et *CO2, un mythe planétaire*). Mais la renommée de Claude Allègre et son argumentation imparable ont amené un tsunami de protestations de la part des semeurs de panique climatique, dont les prédictions apocalyptiques ont submergé les médias, voire les instances politiques de la planète qui n'ont pas craint d'organiser une immense kermesse conjuratoire à Copenhague... pour rien !

La vulgate réfutée

L'ouvrage se présente sous la forme d'un entretien avec Dominique de Montvalon, qui peut paraître pour certains un peu déroutant mais donne une vie au récit. L'on peut, *grosso modo*, classer le discours de Claude Allègre en trois parties : la réfutation de la vulgate sur le réchauffement climatique ; les origines et l'histoire du montage scientifique ainsi que les sources d'erreur ; l'exploitation politique par le mouvement écologique et les mécanismes de l'imposture.
Sans entrer dans leur détail, on peut résumer ainsi les explications techniques de l'auteur : les variations climatiques sont de tous les temps mais le rejet dans l'atmosphère de CO2 d'origine industrielle est très récent et ne peut jouer qu'un rôle très mineur, de sorte que la fameuse courbe de CO2 exploitée par le véritable fondateur du mythe, Al Gore, dans son fameux film, ne correspond en rien à la courbe de variation des températures. Il a fallu, pour arriver aux conclusions du GIEC (groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat), certaines erreurs et certaines « *rectifications* » opportunes des données : ainsi, la vapeur d'eau joue dans l'effet de serre un rôle vingt fois plus important que le CO2, les données climatiques ne sont fiables qu'à partir de 1950 et avaient permis aux spécialistes américains vers 1970-1975 de conclure à un « *refroidissement climatique global* » !

insuffisance des modèles informatiques

Claude Allègre relève aussi la croyance immodérée de certains scientifiques dans l'infaillibilité des modèles informatiques censés reproduire les données climatiques et souligne la difficulté de la modélisation des phénomènes naturels complexes. Le physicien danois Bjorn Lomborg avait déjà noté dans son ouvrage *L'Écologiste sceptique* que les simulations et leurs résultats dépendent entièrement des paramètres et des algorithmes que l'on entre dans les ordinateurs dont on tend à faire ensuite des boules de cristal !

L'imposture

Mais la partie peut-être la plus intéressante d'un point de vue politique se trouve dans le chapitre intitulé *Comment une telle imposture a-t-elle été possible au XXIe siècle ?* Ou pourquoi l'idée que la température du globe - si on peut la calculer – pourrait augmenter de 2 à 3° C en un siècle et pourquoi l'homme en serait responsable. En fait, pas plus que l'histoire, le climat n'a un sens ni déterminé ni planétaire.
L'histoire du montage par *l'éco-business* américain est relatée par l'auteur, notamment avec le retournement aux États-Unis du grand prêtre du "global cooling" Hansen en faveur du "global warning", répétant la même rengaine de la prévision informatique et alarmiste jusqu'à la signature par les principaux candidats à l'élection présidentielle française de 2007 d'une charte de l'Écologie proposée par Nicolas Hulot, totalement incompétent mais vedette de la télévision.

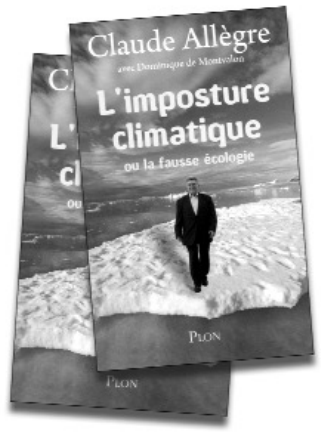

Les propos de Claude Allègre soulèvent évidemment une immense vague de fureur et de haine de la part des innombrables bénéficiaires de ce succédané du communisme qu'est devenue "l'écologie", idéologie de remplacement, aussi acharnée à détruire la société... et à justifier de nouvelles taxes ou impôts comme, par exemple, des autorisations payantes d'émission de CO2.
Terminons par une note humoristique : Claude Allègre mentionne que le dirigeant écologiste Yves Cochet veut supprimer les allocations familiales pour réduire la population française qui pollue au bénéfice des Africains qui, eux, ne polluent pas ! On est tombé sur la tête, conclut-il... ■

André Pertuzio

✓ Claude Allègre : *L'Imposture climatique* ; Plon, 2010, 300 p., 19,90 €.

❑ CETTE ANNÉE-LÀ

1370 : le Roi et Du Guesclin

Le capitaine Du Guesclin est élevé par Charles V à la dignité de connétable de France. Le roi et son chevalier s'entendent non pour infliger aux Anglais des batailles rangées, mais pour les repousser méthodiquement.

Cette année-là, la sixième de son règne, Charles V, trente-deux ans, soucieux de renvoyer au plus vite les Anglais chez eux, éleva le capitaine Bertrand Du Guesclin à la dignité de connétable de France. Nous avons déjà vu Charles (fils de Jean II le Bon), encore dauphin, quelque peu malingre et dépourvu de panache, rétablir dans le royaume l'ordre et la stabilité monétaire (*L'AF 2000* du 5 mars 2009 et du 4 mars 2010). Dès son accession au trône en 1364, il montra sa volonté de ne pas se résigner au traité de Brétigny qui enlevait à la France pratiquement tout le Sud-Ouest.

Pendant seize ans...

Très lettré, grand lecteur d'Aristote, passionné d'astrologie, homme de goût qui embellit Paris, le troisième roi de la lignée des Valois était aussi fort instruit des questions militaires. Il n'eut de cesse de se donner un noyau solide de forces permanentes. Pour y parvenir il s'appliqua à supprimer les guerres particulières, à s'assurer des ressources régulières par la permanences des aides (impôts indirects) et la réglementation des fouages (impôts exceptionnels).
Sa chance fut de rencontrer en Du Guesclin le grand capitaine dont il ne pouvait se passer. Conjonction remarquable pendant seize ans entre deux volontés, que le duc de Lévis Mirepoix décrit ainsi : « *Il y a de la joie chez le monarque valétudinaire et sédentaire, d'avoir découvert sous la rude enveloppe du chevalier breton, aux jambes torses, la force morale dans la force physique, l'intelligence dans l'entrain. Comme il était lui-même l'action dans l'intelligence.* »

Laideur et brutalité

Du Guesclin était né en 1320 au château de La Motte-Broons, près de Dinan. Jeune, il était surtout connu pour sa laideur physique et sa brutalité, mais il sut assez tôt mettre sa force physique dans de plus nobles actions, notamment dans la constitution, pour son compte, de troupes luttant contre les Anglais. Il se trouva ainsi le défenseur de la ville de Rennes contre le comte de Lancastre. Caché dans les forêts de Paimpont, Bertrand faisait trembler les Anglais. Dès 1360, il était devenu lieutenant de Normandie, d'Anjou et du Maine.
Quatre ans plus tard le voici capitaine général entre Seine et Loire et chambellan de France. C'est alors qu'il eut l'occasion d'offrir à Charles V, quelques jours avant le couronnement de celui-ci, la belle victoire de Cocherel (avril 1364) remportée contre les troupes du roi de Navarre, lequel alors au service des Anglais, n'avait pas cessé de mériter son sobriquet de Charles le Mauvais. Dès lors le roi et son chevalier s'entendirent pour, non pas infliger aux Anglais des batailles rangées, mais pour les repousser méthodiquement, s'emparer point par point de leurs forteresses, redonner confiance aux paysans des provinces occupées. En Du Guesclin les troupes retrouvaient une âme, il ne les engageait pas pour la gloriole, mais, ménageant toujours leur sang, il les exerçait à la ruse, à la guerre d'usure.
Pour débarrasser le territoire des fameuses grandes compagnies qui terrorisaient les campagnes, lui qui savait parler à ce genre de troupiers, en entraîna un bon nombre en Espagne pour y prendre la défense d'Henri de Transtamare contre Pierre le Cruel soutenu par les Anglais. Après bien de péripéties, Henri l'emporta et devint un utile allié de la France. Toutes ces prouesses méritaient amplement le titre de connétable que Charles V lui donna donc en cette année 1370.

Repousser les Anglais chez eux

De son côté le roi savait qu'il fallait aussi enlever aux Anglais la maîtrise de la mer. Il reconstitua donc une marine en flattant les états généraux pour avoir de l'argent. Il faut ici noter la différence entre la France de Charles V et l'Angleterre d'Édouard III. Chez nous, les populations avaient hâte d'en finir avec le traité de Brétigny pour se retrouver entre Français ; outre-Manche, le régime parlementaire, né de la fameuse grande Charte, on s'en souvient, au temps de Jean sans Terre en 1215, produisait ses effets et l'effort de guerre s'essoufflait. Bientôt des pourparlers de paix furent décidés, puis aussitôt rompus par l'Anglais. La mort de Du Guesclin le 13 juillet 1380 en combattant les grandes compagnies d'Auvergne à Châteauneuf-de-Randon ne ralentit pas l'élan, et tandis que nos marins aidés des troupes de nos alliés espagnols pénétraient jusque sur la Tamise..., les Anglais ne possédaient plus en France à la mort de Charles V que Bayonne, Bordeaux et Calais.
Selon Bainville, « *si Charles V avait vécu dix ans de plus, il est probable que Jeanne d'Arc eût été inutile* ». Hélas, ce roi sage et avisé, premier initiateur d'une armée royale permanente, mourut le 16 septembre 1380, peu après Du Guesclin. Pour régler au mieux sa succession il avait fixé à quatorze ans la majorité royale. Hélas, la fortune ne devait guère sourire au successeur, le jeune Charles VI... ■

Michel Fromentoux

Le souvenir du 26 mars 1962

Il faut louer le secrétaire d'État aux Anciens Combattants, Hubert Falco, d'avoir remis à sa place le président de la Fédération nationale de Anciens combattants d'Afrique du Nord (FNACA). Celui-ci s'insurgeait contre l'inscription des noms des victimes civiles françaises innocentes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie, sur le monument du quai Branly, en commençant par les quarante-neuf victimes, hommes, femmes, enfants et vieillards, de la tragédie de la rue d'Isly à Alger le 26 mars 1962, dans lesquelles il osait ne voir que des "morts pour l'OAS". « *C'est la vocation de l'État, de tous les temps,* lui répond M. Falco, *de prêter attention aux anciens combattants et aux victimes de guerre et certainement pas d'opposer les uns aux autres.* » Il est temps en effet de penser à réconcilier les Français.

Le 26 mars prochain, à 14 h 50, *heure précise du déclenchement de la fusillade, rassemblement devant le monument aux Morts, quai Branly (Paris 7e, métro ligne 6, station Bir Hakeim, ou RER C station Champ de Mars-Tour Eiffel).* ***À 18 h 30,*** *église Saint-Nicolas du Chardonnet, 23 rue des Bernardins, Paris 5e, messe pour le repos de l'âme des victimes de la fusillade d'Alger du 26 mars 1962 et de celles de l'Oranie du 5 juillet 1962, des disparus, et des Harkis.*

* Association des familles des Victimes du 26 mars 1962, BP 20027, 95321 Saint-Leu-la-Forêt Cedex. Renseignements : 01 45 74 09 91 de 9 heures à 12 heures.

EXPOSITIONS

Byzance, Constantinople, Istanbul

Pour s'associer à la saison de la Turquie en France, une fois encore, le musée des Arts décoratifs prête certaines de ses plus belles œuvres à un musée ami, en l'espèce au musée Nissim de Camondo proche du parc Monceau. Cadre rêvé s'il en est que cet hôtel construit par un célèbre banquier constantinopolitain, amateur d'art éclairé, pour mettre en valeur ses collections du XVIIIe siècle français.
Nous sommes donc conviés au fil des pièces de ce magnifique hôtel à admirer les aquarelles d'Adalbert de Beaumont (1809-1869), artisan-voyageur pourrait-on dire suivant une moderne terminologie, qui va visiter de 1834 à 1845, en séjours réitérés, le bassin méditerranéen, Venise évidemment, l'Égypte mais surtout l'Empire ottoman, de Constantinople à Brousse et jusqu'à Trébizonde à l'Est. Bien formé et érudit, l'artiste est séduit par le raffinement unique de l'architecture ottomane et sa riche ornementation. Il suit avec attention les travaux entrepris pour la restauration de l'église de la Sainte-Sagesse (Sainte-Sophie), dans l'intention – hélas - de la transformer en lieu de culte musulman.

Le comble du *kief*

Il sera de ceux qui feront découvrir à la France ce monde de l'Orient, berceau de la chrétienté des premiers siècles, si peu connu et pourtant si proche. C'est dans *L'Illustration*, revue dont la diffusion croît alors de mois en mois, que paraissent ses notes de voyage, mais le voyageur curieux sait, avant tout, tenir le crayon ou le pinceau, et ce sont ici une quinzaine d'aquarelles sur papier gris ou beige, aux nuances délicates, qui feront voyager les Français au bord du Bosphore ou de la mer de Marmara. Il leur révèle ainsi les mosquées, palais et jardins, les hammans et les kiosques, les fontaines et cafés, lieux de vie et de rencontre d'un petit peuple urbain ou villageois : ces cafés du Bosphore où l'on boit le thé ou fume le narguilé les yeux mi-clos, comble du *kief* [1], tout le charme de la vie stambouliote à portée de regard.
Notre Pierre Loti n'était pas encore passé par là ; il s'en fallait d'un demi-siècle ou presque. À la même époque romantique, pourtant, des Anglais avaient suivi le même périple : ainsi Bartlett et Thomas Allom, entre autres, furent-ils aussi des passeurs aux Européens de la réalité stambouliote. Grâce à ces artistes, nous conservons la mémoire de ce que fut la Ville (Polis) avant les grandes mutations de la fin du XIXe siècle : palais intacts et majestueux, *yalis* [2] au bord du Bosphore pour les armateurs et les familles bourgeoises.
En écho ou en miroir, pourrait-on dire, on ne peut manquer d'évoquer l'exposition qui vient de se clore des clichés du plus grand photographe turc, *Ara Güler - Années 1950-1960*, qui sont un voyage ultime et une ressouvenance d'un monde en voie de disparition. Par chance, il existe un volume disponible de ces photos que tout amoureux de la Ville ne manquera pas de feuilleter [3]. n

Monique Beaumont

✓ *Le Constantinople des Camondo, les années 1840* ; aquarelles d'Adalbert de Beaumont ; jusqu'au 28 mars. *Le Constantinople des Camondo, les années 1860-1890* ; photographies d'Abdullah Frères, du 14 avril au 4 juillet 2010 ; du mercredi au dimanche de 10 heures à 17 h 30 ; musée Nissim de Camondo, 63 rue de Monceau, Paris 8e ; 01 53 89 06 50.

[1] Repos absolu
[2] Maison bourgeoise en bois
[3] Ara Güler : *Istanbul* ; texte d'Orhan Pamuk, éditions du Pacifique, 176 pages, 54,90 euros.

❑ CINÉMA

Critique d'un monde mécanisé

Bruce Willis mène l'enquête dans un société où les hommes vivent par procuration, grâce à des clones de substitution. Le film *Clones*, à certains égards décevant, ouvre quelques pistes de réflexion.

Nous avions déjà dit dans ces colonnes qu'il arrivait parfois que, dans le magma cinématographique américain, se dégagent quelques œuvres dignes d'intérêt. Le film *Clones*, avec Bruce Willis, mérite à son tour une attention particulière. En vérité, le titre *Clones* ne convient pas à ce film qui ne traite absolument pas du clonage. Mais la faute en revient aux traducteurs français (il faut croire que nous sommes condamnés, en France, à voir le titre d'un film anglophone sur trois mal traduit), car le titre original était *Surrogates*, ce qui peut être traduit par "substituts" ou "remplaçants".

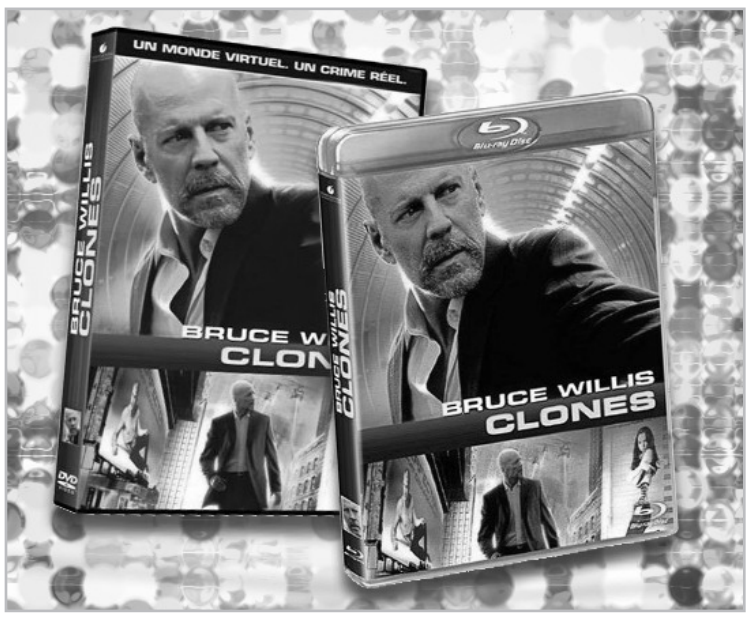

Un film disponible en DVD et Blu-ray depuis le 3 mars

Une seconde peau qui élimine la douleur

Dans un futur proche, la technologie cybernétique permet aux hommes de posséder des *surrogates* (ou « *clones de substitution* » dans la version francophone), c'est-à-dire de pouvoir vivre au travers de machines à l'apparence humaine. Les hommes se connectent à un ordinateur, un peu à l'image du film *Matrix*, et sont ainsi reliés à leur *surrogate*, qui devient leur "seconde peau". Ces *surrogates* ne connaissent pas la douleur ; en revanche, il semble qu'ils permettent à leurs utilisateurs de ressentir du plaisir, notamment sexuel (et ils ne s'en privent pas). Ils offrent une sécurité maximale, puisqu'ils permettent d'évoluer dans le monde extérieur sans craindre la mort ou la maladie, chaque personne pouvant désormais vivre enfermée chez elle et ne sortir que par son *surrogate*.

Lorsque le film commence, 98 % de la population mondiale utilisent des *surrogates*. Le crime a complètement disparu (le fait de détruire un surrogate ne permet pas de tuer son utilisateur, il s'agit donc tout au plus de vandalisme). Il n'y a plus guère qu'une poignée de "fanatiques" irréductibles pour refuser cette pratique et s'enfermer dans des "réserves" ou seuls les humains sont acceptés.

Remise en cause

L'agent Tom Geer, incarné par Bruce Willis, est chargé d'enquêter sur la mort de deux personnes, dont le fils du célèbre homme d'affaires milliardaire inventeur des *surrogates*, Lionel Canter, ancien patron de VSI, écarté en raison des différends philosophiques qui l'opposaient à son propre conseil d'administration. Il semble que ces morts aient été provoquées par l'utilisation d'une arme inconnue sur les clones de substitution des victimes. L'inspecteur sera conduit à enquêter au sein de VSI, mais aussi au sein de la communauté des opposants à l'utilisation des clones. Tom Geer, progressivement, en viendra à remettre en question le monde des *surrogates*, basé sur le mensonge et l'illusion. Bientôt, le policier ne pourra plus supporter cet univers de machines, qui l'avait notamment éloigné de sa femme, Maggie (Rosamund Pike), dont il ne fréquentait plus que le *surrogate* depuis un accident ayant causé la mort de leur fils.
Le film en lui-même ne présente pas grand intérêt : un jeu des acteurs assez pauvre, en dépit de quelques exceptions notables ; un scénario sans grande profondeur aux ficelles parfois grosses, que seules quelques scènes d'actions spectaculaires viennent épicer. À ce niveau, *Surrogates* semble sorti tout droit des années quatre-vingt-dix. La critique, à la quasi-unanimité, a parlé d'un "filon mal exploité". Un filon, il y en avait bien un, et c'est pourquoi ce film mérite malgré tout d'être vu : en plus de l'intrigue policière, assez peu intéressante, il faut en convenir, *Surrogates* pose une véritable question philosophique sur le rapport de l'homme à la machine et, par voie de conséquence, sur le rapport de l'homme avec ses propres semblables et l'incidence de la machine dans ces interactions.

L'homme et la machine

Tom Geer, en effet, ne tarde pas à comprendre que le *surrogate* est un masque porté par l'homme, lui permettant d'enfiler un rôle mais le coupant par là même de sa nature. Ce ressenti, qui le poursuivra tout au long du film et ne cessera d'amplifier à mesure que l'intrigue progressera et qu'il sera amené à remettre en question cette emprise de la machine, ne peut que nous causer une forme de malaise, tant il pourrait être transposé à d'autres éléments de notre vie quotidienne. Le film se concentre sur des machines qui n'existent pas de nos jours, ce qui nous permet de juger librement et sans affect la société qu'elles ont contribué à créer. Mais ne pourrait-on pas étendre ce jugement, dans une certaine mesure, à l'ensemble de la société mécanisée ?
Sans sombrer dans un passéisme inepte, la question mérite de se poser : entouré de machines, l'homme est-il toujours vrai ? Question d'autant plus difficile à poser que nous sommes aujourd'hui tous habitués (voire conditionnés) au confort de la technologie. À partir de quand peut-on considérer que la limite a été franchie ? Et poser la question, n'est-ce pas déjà admettre que nous sommes allés trop loin ? ■

Stéphane Piolenc

Redécouvrir Katyn

Peu diffusé en salle, *Katyn* est disponible en DVD depuis le 2 mars. « *Digne et terrible à la fois, la reconstitution des années de joug soviétique sur la Pologne dénonce l'important traumatisme de tout une génération dont le courage et la détresse résonnent avec une force particulièrement bouleversante* », commentent *Les Années Laser*. Les images, « *superbes* », souffriraient toutefois d'un recadrage au format 1.85, tandis que la bande son serait privée de son mixage 5.1, remplacé par une stéréo de bonne facture au demeurant.
Au menu des suppléments concoctés par les éditions Montparnasse : un entretien de cinquante minutes avec le réalisateur Andrzej Wajda ; un entretien de dix minutes avec l'historienne Alexandra Viatteau consacré au « *martyrologe polonais* » ; un entretien audio de vingt minutes avec un « *grand témoin* » – Joseph Czapski, artiste et critique d'art, qui combattit comme officier de l'armée polonaise ; et deux films de propagande nazie et soviétique.

Le roman d'un dominicain

P-DG des éditions prétendument catholiques du Capricorne, Armand Tassin gît dans son bureau, le crâne fracassé. Bon débarras ! L'homme était odieux. Depuis qu'il travaillait pour lui, Marc de La Treille rêvait de le tuer. Reste que ce n'est pas lui l'assassin, mais qu'il fait un suspect idéal. Un suspect qui a tout intérêt à découvrir qui a mis un terme aux douteuses activités de son patron.
Ce n'est pas tant pour la bonne petite intrigue policière de ce roman rédigé par un dominicain qu'il faut lire ce livre, mais pour comprendre où en est arrivée l'édition française en général, et catholique en particulier, aujourd'hui. À ceux qui croiront que Tassin et le Capricorne relèvent de la fiction, j'affirme qu'ils existent : je les ai rencontrés. Philippe Verdin aussi et je vous garantis qu'il n'exagère rien. Ou presque. Hélas...

A.B.

✓ Philippe Verdin : *L'Assassin de Tassin* ; Le Rocher, 150 pages, 18 euros.

PROMENADE LITTÉRAIRE

Ritournelles et cantilènes...

J'ai quelque honte à m'avouer que j'ai pu, l'autre jour, scandaliser un peu l'ami Polydore et la cousine Dorothée Follavoine, tous deux bons chrétiens quoique indulgents pour les libertés fantaisistes et poétiques. Je leur avais confessé qu'à mon gré, une superstition bien comprise méritait une place dans mes rêveries. Je considérais qu'une certaine superstition était une sorte de bilboquet intellectuel pouvant prendre place dans le nombre des jeux propres à divertir les bons esprits... « *Nous avons besoin*, disais-je, *de superstitions chantantes* », et les nombres familiers aux syllabes uniques entrent aisément dans une sorte de cantilène dont les promesses magiques s'apparentent aux suggestions puériles de nos anciennes et naïves croyances.

Trois sont parfois quatre

Quand je cherche à recenser les nombres simplets auxquels le hasard attribue d'étranges, rêveuses ou comiques vertus, je trouve d'abord au chiffre "quatre" plus de séduction qu'à tout autre encore qu'il puisse rivaliser parfois avec assez de vertu combative et de prestige littéraire. Je reconnais que je dois à mon enfance auxerroise une considération spéciale pour "trois" à cause des trois maisons de Cadet Roussel. Et si je m'obstine à sonner du cor dans les forêts du souvenir, je ne doute pas que d'autres trinômes viendront s'y ajouter. Mais aujourd'hui "quatre" possède une faveur singulière qui lui mérite une place en un couplet et même plusieurs qui trouverait asile dans une chanson naïve pour crin-crins villageois... Il y a des jours où "trois" l'emporte peut-être injustement si l'on note que le nombre prestigieux des *Trois Mousquetaires* est trompeur : ils étaient quatre, au moins dans le cours subséquent de leurs exploits...
Évoquons aussi, bonnement, les familières "quatre saisons" de quelque accorte marchande de fruits et légumes. Et en ce pays de Saint-Malo où m'ont conduit ma jeunesse, puis mon âge vénérable, qui n'a pas rêvé de navigations lointaines aux contrées des "Quatre-Épices" ?
Mon ami Polydore lui-même se remémore, dans l'austère poésie chrétienne, la célébration des "Quatre Oraisons" : si c'est seulement une réminiscence illusoire, je crois que les petits anges lui en sauront gré... Et qui de nous n'a pas gardé sa fidélité d'enfance au rêve de la semaine des "Quatre-Jeudis" ? Et mon père, prévoyant parfois un avenir difficile pour la France, proférait d'un ton menaçant cette formule héritée d'un temps lointain : "Un de ces quatre-matins..."
Mais un lien de précieuse familiarité me rappelle soudain cette maison des Quatre Soldats, à Ploërmel. Je songe avec un élan de respect militaire à ces quatre gardes vaillants, logés dans l'ancien Hôtel Le Goasbé, appartenant à la fin du XVIIe siècle au chevalier de Crévy, « *sergent féodé de Ploërmel* ». Et j'inviterai en pensée ces quatre vigoureux gaillards à prendre un café matinal en cette auberge qui garde le nom des "Quatre Soldats"... ■

Jean-Baptiste Morvan

❑ COMMUNISME

L'intrinsèquement pervers

Vingt ans après la chute du Mur, que reste-t-il de la pensée communiste ? Elle demeure paralysante chez les intellectuels et les politiques européens, au point d'interdire toute dénonciation des crimes du système sans se faire traiter de fasciste. Moult ouvrages en soulignent néanmoins l'ignominie.

Les célébrations, à l'automne dernier, du vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin ont-elles été un rideau de fumée dissimulant la persistance, dans la société occidentale, d'une mentalité favorable au communisme ? Poser la question revient à y répondre. D'ailleurs, les commémorations du mois de novembre dernier marquaient davantage la réunification de l'Allemagne et la construction de l'Europe supranationale que la fin, sur notre continent, d'un régime dictatorial sanglant, rarement perçu et décrit ainsi par les médias et le monde politique. Ce printemps marque, quant à lui, le soixante-dixième anniversaire de Katyn et l'on ne risque rien à parier qu'il en sera fort peu fait état.

Froide horreur

Le silence de plomb qui entoura en 2009 la sortie du film d'Andrej Wajda consacré à ce drame, dont le père du cinéaste fut l'une des victimes, sa non distribution dans les salles de cinéma françaises le démontrent. Il est donc judicieux de se référer, en cette occasion, à l'étude, parue en 2003, de Victor Zaslavsky, *Le Massacre de Katyn*, texte bref appuyé sur les documents disponibles, publiés *in extenso*. Elle éclaire crûment les mécanismes d'une certaine mémoire sélective et leur persistance dans notre monde.

Il serait facile, voire nécessaire, d'émouvoir nos contemporains, peu imaginatifs, en leur rappelant que les 27 000 officiers polonais fusillés en mars-avril 1940 étaient des êtres humains, qu'ils avaient des proches, une vie, et faire ainsi toucher du doigt la barbarie du crime. D'autres sont très doués pour cela. Zaslavsky, universitaire, refuse ce *pathos*, mais, en se bornant à des faits, des chiffres, des pièces d'archives, dans leur sécheresse, il fait naître, quoique différemment, le même scandale et la même épouvante. Peu importe alors qu'il ne décrive rien des mois, terribles, qui précédèrent ces exécutions de masse, ni de l'atrocité de leurs conditions ; ni même qu'il ne cite aucun nom, se tenant aux statistiques. Cela ne l'empêche pas de démontrer l'implacable volonté soviétique d'anéantir, avec ces hommes, pour la plupart réservistes, toute force de résistance intellectuelle et morale dans une Pologne que Staline entend annexer.

L'historien rappelle également que, non contents d'avoir anéanti cette opposition potentielle, les Rouges prirent soin ensuite de faire déporter les familles des suppliciés : épouses, enfants, pères et mères, frères et sœurs. Un an plus tard, la plupart de ces malheureux avait succombé. Mais ce qui choque le plus, dans ces pages d'une froide horreur, c'est le long refus des Américains et des Britanniques, parfaitement informés des véritables responsables du massacre, d'en dénoncer les coupables, s'enferrant dans la fable du crime perpétré par les Nazis. En quoi le geste courageux du président Eltsine, qui, mettant fin au mensonge, donna l'ensemble des documents à Walesa, ne fit pas que des heureux en Occident.

Rafles d'enfants

Autre drame occulté, voire inconnu : l'enlèvement systématique des enfants dans les régions tenues par les partisans communistes durant la guerre civile qui déchira la Grèce de 1946 à 1949. Le but de ces rafles inimaginables, qui s'accompagnèrent souvent de l'assassinat des parents quand ceux-ci se refusaient à livrer leur progéniture, était de former une génération de parfaits petits bolcheviques en vue du jour où le Parti se serait emparé du pouvoir. Ce jour ne vint jamais. Les enfants, envoyés dans des institutions spécialisées en Tchécoslovaquie, perdirent tout intérêt aux yeux de l'URSS. Il n'était cependant pas question de les rapatrier ni de les rendre aux leurs.

Fils du fondateur du PC égyptien, Andreas Damaskinos, Grec d'Alexandrie, militant pur et dur, se retrouva, à vingt ans, éducateur dans l'une de ces écoles. L'expérience devait le dégoûter définitivement du système, ce qu'il dit un peu trop haut pour son bien... Damaskinos a existé ; il s'appelle Ilias Yannakakis et collabora au *Livre noir du communisme* dont la parution, en 1997, fit si grand bruit. En racontant sa vie, son engagement, ses désillusions, ce qu'il lui en coûta de s'être élevé contre ce scandale, Chantal Delsol a opté pour le récit romancé. *Matin rouge* se lit avec intérêt, mais il est parfois regrettable de ne pouvoir exactement distinguer la fiction d'une réalité qui se suffisait à elle-même.

La pensée rouge

Cela, Yannakakis lui-même le rappelle avec un chapitre consacré au sort des Grecs exilés à l'Est dans une suite au *Livre noir du communisme*, toujours sous la direction de Stéphane Courtois, intitulé *Du passé faisons table rase !* Ce gros ouvrage collectif présente en fait deux aspects distincts : des textes complémentaires traitant de questions ou de régions peu ou pas abordées dans le premier essai ; une mise au point cinglante et argumentée de Courtois sur l'accueil et les critiques faits au *Livre noir* lors de sa parution.

Les chapitres supplémentaires, traitant de l'Estonie, de la Bulgarie, de la Roumanie, de la RDA, mais également de deux phénomènes curieux - la dictature du Parti sur les réfugiés grecs tombés sous sa coupe ; le rôle de Togliatti à la tête du PCI - s'inscrivent dans la droite ligne de l'œuvre primitive, dont ils constituent des suppléments indispensables en continuant de souligner le caractère criminel du pouvoir communiste partout où il eut loisir d'agir.

La première partie, quant à elle, si elle prend parfois l'allure d'un règlement de comptes entre spécialistes, quoique Courtois trouve moyen de rendre la contre-offensive savoureuse, a surtout le mérite de souligner le poids persistant de la pensée communiste chez les intellectuels et les politiques européens, au point d'interdire toute attaque frontale, toute dénonciation des crimes du système sans se faire traiter de fasciste, terme diabolisant et disqualifiant, même lorsqu'il est utilisé à mauvais escient. Il en ressort qu'empilerait-on toutes les preuves de la culpabilité du communisme dans la mort atroce de quelque cent millions d'êtres humains au cours du siècle écoulé, on ne saurait y prêter attention. Pour ne pas désespérer Billancourt sans doute...

L'histoire institutionnalisée

Bon exemple de la vertueuse aura qui continue d'entourer le PC, la série *Agence Hardy* de Pierre Christin et Annie Goetzinger. La bande dessinée, on le sait, est un genre souvent marqué à gauche ; reste que le volume *Boulevard des Crimes* eût été à sa place dans *Pif*, hebdomadaire enfantin qui ne cacha jamais sa couleur. Prenez une actrice, ancienne résistante, un auteur dramatique, ancien collaborateur, associés par aberration, et un fou qui descend un à un les partenaires de la diva à la fin du dernier acte. Assistant du célèbre détective privé Édith Hardy, Victor accepte de reprendre le rôle afin de démasquer le tueur. Sans l'aide de sa patronne, sur la piste d'un commando OAS sur le point d'assassiner De Gaulle, mais avec l'appui d'une journaliste de *L'Huma*. Sous une intrigue enlevée, un graphisme de qualité qui restitue bien l'ambiance 1960, se dissimule donc une apologie du PCF défenseur des "valeurs républicaines" et un pamphlet contre "l'extrême droite". Très grand public de surcroît. Cela marche, parce qu'il s'agit d'une histoire officielle, institutionnalisée, impossible à déboulonner, comme le démontre Courtois.

Le symbole de Berlin

Faut-il, alors, pour dire certaines choses, choisir la fausse légèreté et compter sur une couverture médiatique événementielle, telle celle du 9 novembre dernier ? *Le Mur de Berlin, petites et grandes histoires*, de Bernard Brigouleix, adopte le ton narratif et facile du journalisme, recourt volontiers à l'anecdote mais parvient à faire passer beaucoup d'informations auprès de nombreux lecteurs. Brigouleix s'adresse d'abord aux moins de trente ans, qui ne sauront jamais à quoi ressemblait le monde de la Guerre froide et la peur latente y régnant. Dans ce contexte, Berlin, pris entre les deux blocs antagonistes, otage que personne ne plaignait tant le souvenir de la capitale du Reich demeurait prégnant, a symbolisé, dans ses pierres comme dans l'âme et la chair de ses habitants, la réalité d'un conflit toujours prêt à s'enflammer.

Il ne s'agit pas ici d'une quelconque nostalgie de la RDA, cela existe, mais de rappeler des faits. Et un chiffre, 511, le nombre officiel d'Allemands tués en essayant de passer à l'Ouest. On ignore combien se firent prendre avant leur tentative et disparurent sans laisser de traces. Il paraît qu'un Américain, un jour, tenta de sauter le mur vers l'Est. Les garde-frontière le raccompagnèrent avec ce seul commentaire : « *On a tout de suite vu qu'il était saoul ; vous pensez, vouloir passer le Mur dans ce sens-là !* » ■

Anne Bernet

✓ Victor Zaslavsky : *Le Massacre de Katyn* ; Le Rocher, 165 p., 17 €.
✓ Chantal Delsol : *Matin rouge* ; Pr. de la Renaissance, 280 p., 19 €.
✓ Sous la direction de Stéphane Courtois : *Du passé faisons table rase !* R. Laffont, 580 p., 22,95 €.
✓ Pierre Christin et Annie Goetzinger : *Agence Hardy - Boulevard des Crimes* ; Dargaud, 48 p., 10,40 €.
✓ Bernard Brigouleix : *Le Mur de Berlin* ; Alphée, 260 p., 19,90 €.

Témoin en terre communiste

Victime à vingt ans d'un accident qui la laisse handicapée, et révoltée de l'être, Catherine donne peu à peu sens à sa souffrance et son malheur en offrant tout pour les chrétiens persécutés de l'Est. Des signes étonnants vont la conforter dans sa mission, avant qu'une guérison partielle lui permette, contre toute attente, d'aller elle-même porter clandestinement l'évangile derrière le Rideau de fer. Un témoignage magnifique sur la communion des saints, et l'explication d'un phénomène qu'aucun commentateur politique n'avait vu venir : l'écroulement du bloc soviétique.

A.B.

✓ Catherine-Elizabeth : *J'ai vu tomber le Rideau de fer* ; Salvator, 155 p., 14,50 euros.

❑ IMPOSTURE

Petite histoire du féminisme

Depuis son avènement au temps des suffragettes jusqu'à son application post-moderne, le féminisme par ses grands discours s'attribue un rôle illusoire dans l'évolution de la place des femmes. Retour sur l'histoire, les tendances et les dérives d'une idéologie.

Nous avons montré dans nos deux précédents articles que l'idée de parité, dont la proposition de loi Copé récemment adoptée par l'Assemblée nationale est la dernière manifestation en date, constituait un énième avatar de l'idéologie égalitaire moderne. Il nous reste à parcourir le chemin situé entre l'avènement de cette idéologie et son application postmoderne aux relations entre les hommes et les femmes. C'est donc la question du féminisme, de son histoire, de ses tendances et de ses dérives, qui nous occupera cette fois-ci.

Barcelone célébrant la "journée de la femme" en 2009

Plusieurs vagues

Il faut d'abord considérer que le féminisme se présente historiquement comme un phénomène relativement discontinu. Il n'y a pas un moment féministe mais plusieurs vagues successives. Le féminisme du XIXe siècle, celui des suffragettes anglo-saxonnes par exemple, réclame d'abord des droits politiques. Le droit de vote sera accordé aux femmes dès 1919 en Allemagne et aux États-Unis, seulement en 1944 en France.

Dans la deuxième moitié du XXe siècle, c'est la maîtrise de la fécondité qui mobilise beaucoup les féministes (autorisation de la contraception, dépénalisation puis prise en charge de l'avortement). Parallèlement, le féminisme devient plus doctrinaire (c'est l'époque de la parution d'ouvrages comme *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir ou *La Politique du mâle* de Kate Millet), plus militant (le MLF) et plus radical (il remet en cause la structure de la famille et celle de la société, globalement stigmatisées sous le vocable polémique de "patriarcat"). Enfin, dans ses développements les plus contemporains, le féminisme ayant atteint la plupart de ses objectifs (l'autorité maritale, l'autorité paternelle et jusqu'à la notion de patronyme ont été progressivement éliminées du droit), renaît sous diverses formes dont les deux plus reconnaissables sont la revendication de parité et les théories du *gender*.

Il convient aussi de distinguer les deux grandes tendances du féminisme : le féminisme universaliste (celui de Simone de Beauvoir ou d'Élisabeth Badinter) et le féminisme différentialiste (celui de Kate Millet ou de Luce Irigaray). La formule de l'un pourrait être « *la femme est un homme comme les autres* » et la formule de l'autre, « *la femme est l'avenir de l'homme* ».

Déconstruire la différence

Le premier nie la différence des sexes ou l'attribue à la seule culture, le second valorise cette différence et la rapporte, notamment, à la nature. Le féminisme universaliste insiste surtout sur l'égalité des droits et répugne à toute forme de communautarisme des femmes (d'où son hostilité de principe à la parité).

Le féminisme différentialiste pense que si le monde va si mal c'est parce qu'il est fondé sur des valeurs masculines (la violence, la compétition, le désir de dominer) et qu'il se porterait beaucoup mieux s'il était gouverné par des femmes (la parité est le type même de mesure qui se justifie d'un point de vue différentialiste).

Quant au *gender feminism*, le dernier en date des courants féministes, il cherche à imposer l'idée que la différence sexuelle est une construction purement culturelle (à "déconstruire" donc !) et voit du "sexisme" dans la moindre allusion à l'existence de cette différence. Derrière un pédantisme de façade, qui s'exprime dans son goût pour un jargon pseudo-scientifique, ce féminisme du "genre" partage avec un certain antiracisme un goût très prononcé pour le flicage de la pensée. Sur le fond, il apparaît très proche de la position universaliste et s'en distingue surtout par sa radicalité. La tendance relativement récente en français à substituer le mot "genre" au mot "sexe", dans le but plus ou moins conscient, de dissocier le sexe biologique (pardon pour le pléonasme !) d'un prétendu "sexe social", est un indice de l'influence grandissante de ce courant dans notre pays. Comme nous l'avons déjà écrit dans ces colonnes, le féminisme, toutes tendances confondues (ou presque), repose d'abord sur un mythe : celui du matriarcat originel. Selon cette théorie, l'humanité aurait d'abord vécu dans un âge d'amour et de paix associé à une prééminence de la femme dans la société. Puis le patriarcat serait apparu et les hommes, confisquant à leur seul profit le pouvoir et ses symboles, auraient instauré un âge de fer et de larmes dont nos sociétés seraient les héritières.

Le mythe du matriarcat

Cette théorie a été inventée au XIXe siècle par le philologue suisse Johann Jakob Bachofen puis revisitée et révisée dans le sens péjoratif que nous venons d'exposer par les féministes des années 1970 (Bachofen pour sa part n'interprétait pas le passage au patriarcat comme une calamité). Comme l'écrit Jean-François Dortier dans le dernier numéro (n° 214, avril 2010) de la revue *Sciences Humaines* : « *Plus aucun archéologue n'accorde aujourd'hui crédit à cette théorie.* » Dans un numéro de 2005 de la même revue de référence (hors-série spécial n° 4), Nicolas Journet démontrait déjà clairement qu'aucune société historique n'avait été dominée par les femmes et que les tenants du matriarcat originel avaient confondu, d'une part, les mythes et légendes avec l'histoire et, d'autre part, l'existence de sociétés matrilinéaires (régime de filiation) avec le matriarcat (forme d'organisation du pouvoir jamais observée nulle part).

Allons plus loin : si le matriarcat n'a jamais existé, alors le patriarcat, comme système imposé à un moment donné de l'Histoire, n'a jamais existé non plus. Du coup, la répartition des tâches entre les hommes et les femmes à l'origine des civilisations retrouve sa naturalité en même temps que son universalité. Aux hommes la chasse et la guerre, parce qu'ils sont plus forts et plus rapides, aux femmes la cueillette et le soin des enfants. Rappelons que les hommes ont des jambes plus longues relativement à la taille du corps que leurs homologues féminins, un cœur et des poumons plus gros, une plus grande capacité à transporter l'oxygène dans le sang, une plus grande masse musculaire (absolue comme relative) et une plus grande capacité à éliminer les produits chimiques issus de l'exercice. Rappelons aussi (quitte à enfoncer des portes ouvertes !) que c'est la femme qui porte l'enfant pendant neuf mois, qu'elle seule est en mesure de l'allaiter (les mamelles des hommes ne sont pas fonctionnelles !), que pendant ces périodes de grossesse et d'allaitement, très fréquente dans les sociétés sans moyens contraceptifs de masse la femme est fragilisée et a besoin d'être protégée...

L'imposture

Qu'est-il besoin à la vue de ces données élémentaires d'inventer une quelconque malveillance masculine à l'origine de la division sexuelle des tâches ? D'ailleurs, contrairement à ce que le discours féministe voudrait faire croire, les tâches dévolues à l'homme ne sont pas forcément les plus agréables (on meurt jeune à la guerre ou au fond de la mine !) et celles échues aux femmes ne sont pas sans noblesse (le maternage n'est pas universellement dévalué comme activité... de ce point de vue c'est plutôt l'Occident moderne qui fait figure d'exception ou d'anomalie pour parler comme Guénon).

La dernière imposture féministe concerne le rôle que ce mouvement s'attribue dans l'évolution récente de la place des femmes. Le machinisme, en rendant la force physique moins nécessaire dans de nombreuses tâches, le développement du secteur tertiaire, qui va dans le même sens, les progrès de l'électro-ménager, qui libèrent du temps sur celui consacré aux soins du ménage, l'accès massif aux moyens contraceptifs, qui rend les grossesses bien moins nombreuses, le consumérisme, qui pousse les femmes à travailler en dehors du foyer pour permettre au couple de gagner plus et de consommer toujours davantage, l'État providence, enfin, qui prend en charge la femme et les enfants quand les nouveaux hommes, déresponsabilisés par la mentalité hédoniste moderne, renoncent à jouer leur rôle... Toutes ces causes expliquent bien mieux les dernières évolutions que les grands discours féministes. ■

Stéphane Blanchonnet

✓ Article d'abord paru sur le site de l'auteur : www.a-rebours.fr

L'ACTION FRANÇAISE 2000 — TARIF DES ABONNEMENTS
(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) . . . . . 76 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) . . . . . 85 €
3. Abonnement ordinaire (un an) . 125 €
4. Abonnement de six mois . . . . . 70 €
5. Abonnement de soutien (un an) . . . . . 150 €
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) . . . . . 65 €
7. Outre-mer (un an) . . . . . 135 €
8. Étranger (un an) . . . . . 150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom . . . . . Prénom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . Ville . . . . . .
Tél. . . . . Courriel . . . . . .

Bulletin à retourner avec un chèque à lordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

NICE

Cercle d'études

Le prochain Cercle aura lieu **le samedi 27 mars**.
Il se tiendra à l'endroit habituel, aux Hussards bleus, à l'angle de la rue de France et de la rue Saint-Philippe à Nice. Gael Nofri évoquera **"Nicolas Sarkosy face au traité européen"**.
Son intervention sera suivie d'un débat-apéritif, ainsi que d'un repas convivial pour ceux qui le souhaiteront. ■

✓ nice.royaliste@gmail.com

GRENOBLE

Conférence

Le Centre Lesdiguières vous invite à la conférence de **Stéphane Blanchonnet**, professeur agrégé de lettres, président du Comité directeur de l'Action française, sur **"le féminisme dernier avatar de l'égalitarisme"**. Comment le féminisme s'inscrit dans le déploiement de la modernité et, notamment, dans le développement de l'individualisme et de l'égalitarisme... La conférence sera suivie d'un buffet convivial (participation aux frais).
Rendez-vous **lundi 29 mars** à 20 heures, 10 place Lavalette à Grenoble (salle du 1er étage ; tramway arrêt Notre-Dame). ■

ÎLE DE FRANCE

Dîner-débat

La section des Hauts-de-Seine et du 17e arrondissement vous convie à un dîner-débat **le vendredi 9 avril à 20 heures**, en présence de **Stéphane Giocanti**, à l'occasion de la sortie de son livre ***Une histoire politique de la littérature*** (Flammarion).
Au restaurant Le Bolero de Ravel, 37 rue Gabriel Peri à Levallois-Perret (métro Anatole France, bus 174). Participation : 26 euros ; étudiants, lycéens : 17 euros. Chèques à l'ordre de Mme Castelluccio.
Inscriptions avant le 2 avril auprès de Mme Geneviève Castelluccio, 46 rue Gabriel Péri, 92300 LEVALLOIS PERRET. Renseignements : 01 47 57 05 81 ■

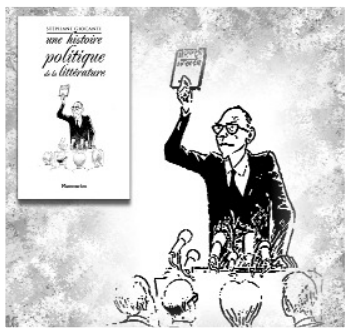

PARIS

Cercles d'études

Rendez-vous **chaque vendredi à 19 h 30**, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er (métro Palais-Royal). ■

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président	**Responsable opérationnel**	**Coordination provinces**
Olivier Perceval	François Bel-Ker	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	**Communication externe**	**Militantisme**
Romain Hellouin	Jean de Chenon	Jean-Baptiste de l'Aviath
Trésorier	**Communication interne**	**Formation**
Giovanni Castelluccio	Philippe Castelluccio	Olivier Perceval,
Secrétaire administratif	François Lamy	Erwan Bloüet
Marie-Suzanne de Benque d'Agut		Marc Savina

Ventes à la criée

Les équipes de vendeurs se structurent et s'étoffent, en attendant d'en savoir plus sur l'organisation, contactez-nous ! Pour Sainte-Odile et Sainte-Germaine, prendre contact avec Philippe Castelluccio au 06 35 50 50 68 ; pour Maubert-Mutualité et le Quartier latin, écrire à Frédéric Wincler, fredericwincler@yahoo.fr ; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

Adhésions

N'oubliez pas votre adhésion ! Le montant de la cotisation est de 32 euros pour un an (demi-tarif pour les étudiants, chômeurs ou ecclésiastiques), la moitié étant reversée à la section locale de votre choix. Les petits fleuves faisant les grandes rivières, c'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets... Adhésion à retourner au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Autocollants

Le nouveau matériel militant vous attend ! Autocollants, affiches... N'hésitez pas, profitez-en !

PARIS

Hommage à Henri IV le 21 mars

<u>Dépôt de gerbe</u> du Groupe d'Action royaliste : rendez-vous devant la statue d'Henri IV sur le pont Neuf.

<u>Banquet</u> à 12 heures : inscription par courriel à l'adresse contact@actionroyaliste.com

Cette année, n'est pas n'importe quelle année, puisqu'il s'agit de l'année Henri IV. Fidèles à notre tradition du dépôt de gerbe devant la statue d'Henri IV à Paris, cette année plus que jamais, nous devons rendre cet hommage à ce grand Roi dont on ne parle pas assez souvent.
Historiquement, il représente l'union et la réconciliation des Français en cette période ou ceux-ci se regardaient en étrangers ; il représente un exemple de la volonté, d'un gouvernement responsable redressant un pays en ruine ; il représente l'union "peuple et roi" ; il représente les métiers organisés en corporations, garantie d'une production de qualité, de la transformation de l'économie par le travail de deux ministres opposés mais unis par le roi, pour la France... Aujourd'hui, il représente les solutions pour sortir d'une crise, qui à l'époque paraissait insurmontable... ; il représente dans le banquet qui succède, l'amitié française avec sa bonne humeur et nous trinquerons en chantant à la santé du prince ; il représente l'unité entre les Français, unité devenue de plus en plus abstraite avec les divisions incessantes de la république. Venez nombreux rendre hommage au grand roi Henri ! ■

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 14

NAISSANCE

C'est avec joie que nous apprenons la naissance le 15 janvier 2010 et le baptême le 27 février d'**Aure**, sœur d'Hermine et Enguerrand et fille de nos amis militants, M. François **Monnerot** et Mme née Bénigne Roudillon ancienne du Camp Maxime Real del Sarte.
Nous présentons nos bien vives félicitations aux heureux parents et grands-parents, dont M. et Mme Jean-Marie Roudillon, nos fidèles abonnés, et tous nos vœux très sincères de longue et heureuse vie à la jeune Aure.

MARIAGE

Nous apprenons avec plaisir le mariage de nos jeunes amis militants **Xavier-Emmanuel Georgin et Claire Sias**, anciens des Camps MRDS, qui sera célébré selon la forme extraordinaire du rite romain, en l'église Saint-Sauveur de Brignoles, le samedi 8 mai à 10 h 30.
Le consentement des époux sera reçu par M. le Chanoine Benoît Merly de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre.
Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents et tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

INFORMATIONS

❑ **L'association La Croix Blanche-Miracle de Bayonne** nous annonce que le pèlerinage annuel de réparation pour les dégâts causés par la Révolution au Pays basque, allant de Sare à Aïnhoa, se déroulera **le 20 mars**. Cette année, le thème sera l'encyclique du pape saint Pie X Notre Charge Apostolique (sur le Sillon). (Le Sillon est un mouvement qui participa à l'introduction du modernisme lequel aboutit à une désacralisation de la mission de l'Église catholique.)
Rendez-vous à 9 heures précises devant le fronton de Sare (Pyrénées-Atlantiques. Renseignements : 05 59 65 70 05.

❑ **Catholiques pour les libertés économiques (CLE)** - Conférence-débat **mercredi 31 mars**. M. Christian Gérondeau, ingénieur général des Ponts et Chaussées, auteur de *CO2 un mythe planétaire* (éd. du Toucan), traitera le sujet suivant : **"Le réchauffement climatique, vérité scientifique ou nouvelle apocalypse ?"** Salle de l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, Paris 7e (métro Sèvres-Lecourbe).

❑ FRANCOPHONIE

Le français dans la Babel européenne

Tandis que la Francophonie fête son quarantième anniversaire, alors que ses adhérents ont renforcé leur poids dans l'UE, le français perd du terrain en Europe depuis les derniers élargissements. Qu'en est-il, désormais, de son usage dans les institutions de l'Union ?

Samedi 20 mars sera célébrée la journée internationale de la Francophonie, quarante ans après la signature du traité à l'origine de l'organisation éponyme (l'OIF). Plusieurs centaines d'événements sont annoncés sur le Vieux-Continent pour fêter cet anniversaire. Outre la France, l'Union européenne compte quatorze États membres appartenant à l'OIF : cinq membres à part entière avec la Belgique, la Bulgarie, la Grèce, le Luxembourg et la Roumanie ; un membre associé, Chypre ; et huit pays observateurs, l'Autriche, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie.

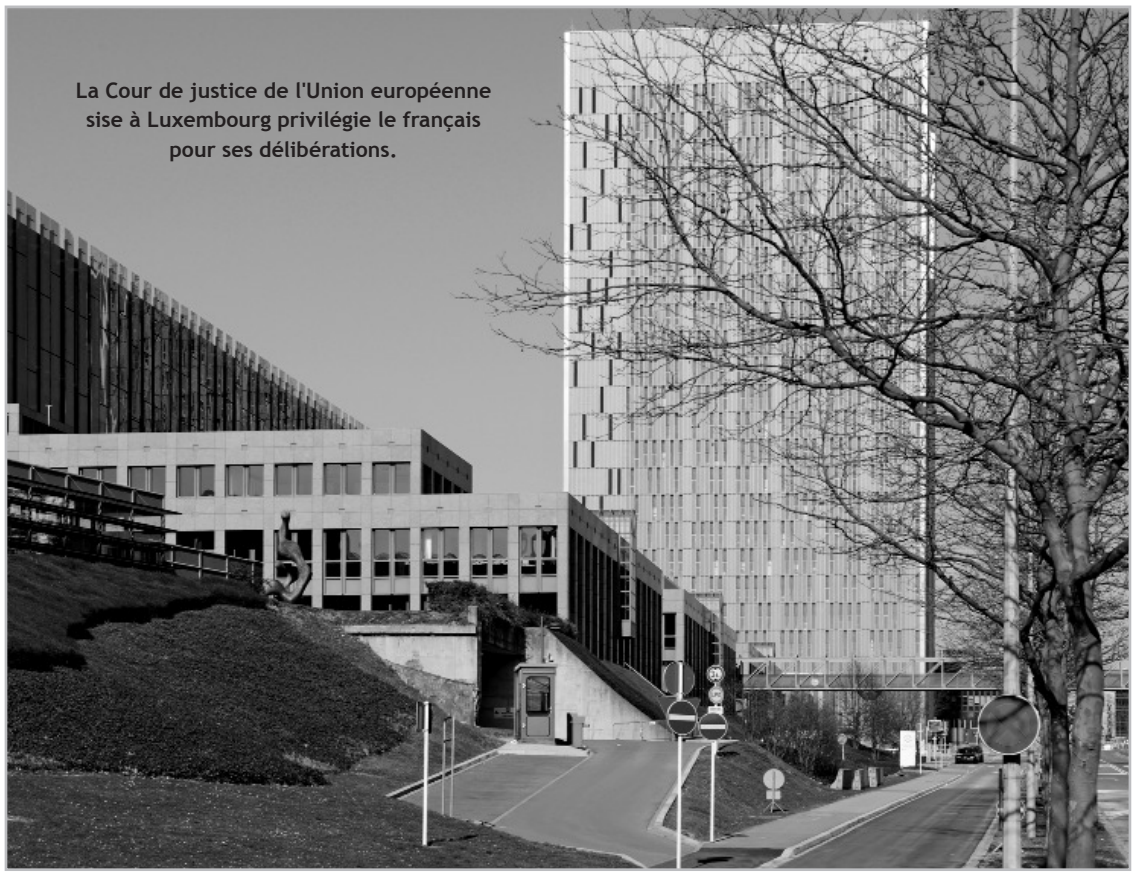

La Cour de justice de l'Union européenne sise à Luxembourg privilégie le français pour ses délibérations.

Paradoxe

À la faveur des derniers élargissements, les ressortissants de la francophonie institutionnelle ont accru leur présence dans l'Union. Une chance pour la langue de Molière ? Loin s'en faut. *The more languages, the more english ! « La logique est en effet implacable*, commente Astrid von Busekist. *L'anglais possède la plus grande centralité (la proportion de locuteurs multilingues compétents en anglais en tant que langue seconde), bien qu'il ne possède pas la plus grande prévalence (la proportion de natifs d'une langue, soit les locuteurs des* [...] *langues européennes).* » (*Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Armand Colin)

« *L'année 2009 a confirmé la tendance observée depuis plusieurs années au sein de l'UE* », souligne le rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française diffusé par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). « *Sous l'effet de l'élargissement de 2004, on assiste à un renforcement des positions de l'anglais et à une érosion parallèle de celles de notre langue et, plus encore, des autres langues.* »

On relève quelques nuances selon les institutions, voire les rotations de la présidence semestrielle. « *La part du français est logiquement plus élevée au cours des présidences francophones. Cependant, même lorsque cette langue est le français, il arrive que le projet rédigé par le secrétariat général du Conseil (SGC) soit en anglais, ce qui révèle un affaiblissement de la capacité de rédaction des fonctionnaires du SGC dans notre langue. En matière d'interprétation en revanche, les règles en vigueur font toute sa place au français et demeurent appliquées très strictement.* » Selon le sénateur Jacques Legendre, auteur d'un rapport déposé le 11 mars 2009, « *un bilinguisme traditionnel anglais-français* » caractériserait les réunions des groupes de travail sur la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Sera-t-il remis en cause par la nomination d'une Britannique au poste de Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité ? La langue de Shakespeare est en tout cas la seule qui lui soit familière.

Un déclin flagrant

Conformément à son "manuel des procédures opérationnelles", la Commission s'appuie sur trois langues de travail. Selon la DGLFLF, « *l'examen des documents traduits au cours de cinq dernières années montre que les élargissements et le passage consécutif de onze à vingt-trois langues officielles ont été suivis à la fois d'une accélération du recours à l'anglais et d'un recul sensible du français et de l'allemand* ». Entre 1996 et 2008, la proportion de documents rédigés initialement en français est passée de 38 à 11,9 %, tandis que l'anglais progressait de 45,7 à 73,55 %.

Dans la salle de presse du Berlaymont (le siège de la Commission), le français aurait jadis régné sans partage. Dorénavant, il serait utilisé à parts égales avec l'anglais, rapporte la DGLFLF. Le président de la Commission, José Manuel Durao Barroso, aurait pourtant confié que lorsqu'il pratiquait la langue de Molière devant la presse, « *cela créait des remous dans la salle* » (*Coulisses de Bruxelles*, 18/01/2010). Notre confrère Jean Quatremer, correspondant de *Libération* à Bruxelles, a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme à plusieurs reprises.

Le déclin est moindre au Parlement européen, dont le tiers du budget est consacré aux dépenses de traduction et d'interprétation. « *L'obligation d'interprétation est systématiquement respectée pour le français* », affirme la DGLFLF. Un seul manquement aurait été signalé en 2009, « *au sein d'une commission, dû à la configuration technique de la salle et à l'absence attendue de députés français* ». Pour autant, poursuit la Délégation, « *l'approche plus flexible adoptée concernant les documents et réunions préparatoires contribue à renforcer le rôle de l'anglais* [...] *comme la langue de travail des contacts informels.* [...] *Par ailleurs, la possibilité de disposer d'une version en français des amendements aux projets de textes dépend du temps dont disposent les services de traduction.* »

Jacques Legendre rappelle « *l'importance des usages linguistiques à l'occasion de réunions informelles, que ce soit entre ministres ou encore lors d'interruptions de séance au cours desquelles les délégués des États membres ont l'opportunité de se concerter sur leurs positions* ». À cet égard, le français serait « *sensiblement plus présent* [...], *en particulier lorsqu'il s'agit de se consulter entre délégués de pays de langue latine ou de pays associés à l'espace francophone* ».

Dans ce contexte, la Cour de justice ferait presque figure d'ilot préservé. Traditionnellement, la langue de Molière y est employée pour délibérer. « *Cette situation n'est pas nécessairement neutre en termes d'effets sur la jurisprudence* » remarque le parlementaire, « *la Cour étant en effet susceptible d'être plus sensible à la tradition du droit romano-germanique qu'à la tradition juridique anglo-saxonne, inspirée de la Common law. Le français dispose ainsi d'une position privilégiée au sein d'une institution de quelque 1 800 agents.* »

« *La langue ne se résume pas, en effet, à un simple instrument de communication* », martèle le parlementaire. « *Elle est également le vecteur d'expression de cultures politiques, juridiques et économiques spécifiques aux pays dont elle est la langue naturelle.* [...] *À l'évidence, la prédominance d'une langue, notamment dans le cadre de négociations diplomatiques, constitue un levier d'influence majeur.* »

Une âme québecoise

Nos politiques en ont-ils conscience ? Le cas échéant, ils devraient compter avec de fortes pressions en faveur du "tout anglais". « *La traduction des documents officiels coûte 65 millions d'euros par an et par État membre* », a estimé Astrid von Busekist. « *Pour huit des vingt langues* [vingt-trois désormais...], *le coût de la traduction dépasse 25 euros par citoyen et* [il] *atteint 980 euros pour chaque citoyen maltais.* »

Jean-Pierre Raffarin s'est rendu à Bruxelles le 14 janvier, où il a rencontré les présidents du Conseil européen, de la Commission et du Parlement. En qualité de "représentant personnel du président de la République, il entendait défendre auprès d'eux l'usage du français dans les institutions européennes. « *Le français ne recule que lorsque l'offre de français est insuffisante* », a proclamé l'ancien Premier ministre. « *Quand, dans une ville du monde, on ouvre une école française, les capacités d'accueil sont immédiatement saturées. Quand dans une institution on fragilise le français, ce sont les valeurs du pluralisme et de l'humanisme qui sont étouffées.* » Et de lancer : « *Pour le combat du français et de la francophonie, j'ai l'âme résistante, l'âme québécoise !* »

Le secrétariat général aux Affaires européennes signalerait systématiquement les entorses faites au multilinguisme institutionnel en rédigeant une protestation destinée à l'organisme pris en défaut. En règle générale, si l'on en croit la DGLFLF, « *ces initiatives portent leurs fruits s'agissant de la publication d'annonces de recrutement spécifiant que les candidats doivent obligatoirement être de langue maternelle anglaise et de la publication d'appels d'offres en anglais, d'autant plus que, dans ce dernier cas, le Commission a l'obligation de les publier au Journal officiel de l'Union européenne. À titre d'exemple, le secrétariat général aux affaires européennes est intervenu, après avoir été saisi par le Centre national de la recherche scientifique, dans le cas d'appels d'offres exigeant une réponse* [...] *en anglais.* »

Formons, formons !

Astrid von Busekist voudrait imposer la combinaison de l'anglais, du français et de l'allemand « *car c'est celle qui exclut le moins : 19 % seulement des citoyens de l'Union des quinze ne possèdent aucune de ces trois langues et ce taux s'élève à 26 % dans l'UE des vingt-cinq* ». En soutenant un tel projet, la France s'attirerait toutefois les foudres de moult partenaires. Tout particulièrement l'Espagne, l'Italie, le Portugal, les Pays-Bas et la Pologne, précise M. Legendre. Lequel « *invite les pouvoirs publics français à la plus grande prudence dans leurs démarches en faveur du seul français* [...], *en soulignant notamment la nécessité de ménager la susceptibilité d'autres langues sensiblement négligées dans le processus décisionnel européen. Il s'agit d'envisager la promotion de la diversité linguistique dans sa globalité et de ne pas se limiter à un combat vain et naïf fondé sur un antagonisme systématique entre le français et l'anglais.* »

La priorité doit être accordée à la formation, notamment en direction des fonctionnaires étrangers. La mise en œuvre d'un "plan pluriannuel d'action pour le français en Europe" avec la Communauté française de Belgique, le Luxembourg et l'OIF s'inscrit dans cette démarche. Le budget de ce programme s'est élevé à 2,3 millions d'euros en 2008. Ne négligeons pas non plus la formation de nos compatriotes aux langues étrangères : anticipant de prochains départs en retraite, la Commission européenne s'était inquiétée, le 23 septembre dernier, d'une pénurie sérieuse d'interprètes de langue française pour les cinq à dix ans qui viennent... ■

Grégoire Dubost

Édité par PRIEP S.A. au capital de 59 880 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0410I86761 – Directeur de la publication : M.-G. Pujo